14 juin 2019

Appel à propositions (RFP) N° PSM-HAITI-3PL-0119

Services de transport de produits de santé

Madame, Monsieur,

Chemonics Foundation Haiti (ci-après dénommé « Chemonics ») publie un Appel à propositions (RFP) pour la fourniture de services de transport de produits de santé en Haïti, dans le cadre du Programme de la chaîne d'approvisionnement de la santé mondiale - Gestion des achats et des approvisionnements (GHSC-PSM) de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), contrat IDIQ principal USAID N° AID-OAA-I-15-00004. L'Appel à propositions (RFP) ci-dessous contient toutes les informations nécessaires pour les soumissionnaires intéressés.

Le Programme de la chaîne d'approvisionnement de la santé mondiale - Gestion des achats et de l'approvisionnement (GHSC-PSM) est un programme de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) mis en place par Chemonics en Haïti. GHSC-PSM s'efforce de fournir des stocks pharmaceutiques et médicaux d'importance vitale aux citoyens haïtiens tout en renforçant les capacités des organisations et agences gouvernementales, avec notamment des installations de soins. L'objectif de GHSC-PSM est d'assurer des approvisionnements ininterrompus de produits de santé pour soutenir des initiatives de santé publique financées par le gouvernement américain dans le monde entier.

Dans le cadre de son soutien au ministère de la Santé haïtien pour assurer la sécurité des produits, Chemonics collabore avec la Direction de la Pharmacie, du Médicament et de la Médecine Traditionnelle (DPM-MT) pour mettre en place une distribution sécurisée et sans faille des produits de santé de l'entrepôt central du projet, Fleuriot, vers une sélection de points de prestation de services situés dans l'ensemble des 10 départements d'Haïti. Les services de transport requis dans ce RFP sont destinés à assurer la disponibilité des produits de santé au niveau de plusieurs points de prestation de services en Haïti, et permettant, à leur tour, aux fournisseurs de services de santé d'approvisionner leurs clients de manière efficace.

L'objectif de ce RFP est de solliciter des offres pour le transport de produits de santé qui exigent des services de transport de a) produits réfrigérés et/ou b) non-réfrigérés (produits pharmaceutiques, réactifs/consommables de laboratoire, consommables non médicaux, autres produits de santé). Le ou les soumissionnaires choisis devront participer au transport de ces produits de santé et d'autres articles depuis l'entrepôt central du projet situé à Fleuriot, vers environ 276 points de prestation de services sur des itinéraires/zones donnés dans les 10 départements d'Haïti à intervalles réguliers (en général de façon trimestrielle avec des distributions ponctuelles en fonction des besoins) comme précisé par GHSC-PSM.

Après la publication de ce RFP, Chemonics prévoit d'attribuer plusieurs contrats de sous-traitance qui consiste de deux parties – 1. Un contrat de sous-traitance à quantités indéterminées (IQS), et 2. Un ou plusieurs bons de commande ou « sub task-order » (STO) qui découlent du contrat de sous-traitance à quantités indéterminées. Au cours de la mise en place des tâches sollicitées dans ce RFP, l'instrument IQS tiendra lieu de contrat de sous-traitance principal pour le travail et la relation entre le contractant et les prestataires sélectionnés, tandis que l'instrument STO sera utilisé par le contractant afin de commander des services au(x) titulaire(s) d'un contrat de sous-traitance à quantités indéterminées, en fonction des besoins. Au cours de la période d'exécution, les soumissionnaires sélectionnés pourront offrir et fournir des services de transport au contractant seulement s'ils sont titulaires d'un contrat IQS. Chemonics peut donc attribuer un ou plusieurs contrats IQS au(x) soumissionnaire(s) sélectionné(s) suite à cet Appel à propositions. Chemonics s'adressera ensuite à sa seule discrétion et selon les besoins du projet à chacun des titulaires d'un IQS pour demander des services de transport.

La période d'exécution des services de transport sera de 12 mois, du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020 environ. Chemonics peut choisir de prolonger cette période à sa seule discrétion. Tout au long de la durée du contrat de sous-traitance, Chemonics prévoit d'attribuer des STOs en fonction de différents critères, notamment, son évaluation des tarifs les plus avantageux offerts par les titulaires d'un IQS. Les autres critères pourront inclure : la réactivité en cas d'urgence, la fiabilité du travail du soumissionnaire, des facteurs environnementaux imprévus qui pourraient affecter la fourniture du service, des facteurs de force majeure, des spécifications de la part de clients de Chemonics, des éléments incontournables à prendre en compte de la part du gouvernement hôte ou des bénéficiaires, et/ou tout autre élément à prendre en compte lié au contrat principal et/ou à l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Les entreprises ou les organisations doivent faire part de leur intérêt à soumissionner pour le contrat de sous-traitance prévu en envoyant un courriel à l'équipe GHSC-PSM à [HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org](mailto:HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org) au plus tard à 15h (3:00 PM UTC-5 or US Eastern Standard Time) le 25 juin 2019.

Chemonics est conscient que les soumissionnaires peuvent avoir des questions supplémentaires après avoir lu ce RFP. Pour y répondre, Chemonics tiendra une session d’information sur ce RFP à l'entrepôt de GHSC-PSM au 118 Parc industriel de l'aéroport, Fleuriot, Port-au-Prince à 10h (10 :00 AM UTC-5 or US Eastern Standard Time) le 27 Juin 2019 pour donner aux soumissionnaires une opportunité d'en savoir plus au sujet du projet GHSC-PSM, de voir leurs doutes concernant ce RFP éclaircis, et d'apprendre davantage au sujet du processus d'offres et de prestations. Chemonics encourage tous les soumissionnaires intéressés à assister à cette conférence. Une confirmation préalable est nécessaire pour y assister. Veuillez envoyer votre confirmation par e-mail et toutes questions à l'adresse [HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org](mailto:HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org) avant 15h (3 :00PM UTC-5 or US Eastern Standard Time) le 25 juin 2019. Pour les soumissionnaires qui ne sont pas en mesure d'être présents lors de la conférence des soumissionnaires, des instructions pour participer en ligne via Skype seront fournies. Une transcription de toutes les questions posées et abordées au cours de la conférence sera en outre partagée ultérieurement. Vous êtes fortement encouragés de participer. Ceci dit, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, mais souhaitez recevoir les questions, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse : [HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org](mailto:HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org).

**Les offres complètes doivent être reçues par voie électronique avant midi – 12h (12:00 PM UTC-5 ou US Eastern Standard Time) le 15 juillet 2019. Aucun envoi par voie postale ou par fax ne sera accepté.**

**À l'intention de : GHSC-PSM Haiti Contract Management (Gestion des contrats GHSC-PSM Haïti)**

[**HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org**](mailto:HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org)

Le présent RFP n'oblige en aucune façon Chemonics à exécuter un contrat de sous-traitance ni à payer les coûts engagés pour la préparation et la soumission des propositions. En outre, Chemonics se réserve le droit de rejeter toute offre, voire toutes les offres, si une telle action devait se révéler comme étant dans le meilleur intérêt de Chemonics. Le présent RFP a été publié en anglais et en français ; en cas de conflit entre les deux versions, la version anglaise prévaut.

Sincèrement,

Dr. Florence DUPERVAL GUILLAUME

Directrice Pays

GHSC-PSM en Haïti

Appel à propositions (RFP)

N° RFP : PSM-HAITI-3PL-0119

Pour la fourniture de

Services de transport de produits de santé

Entité contractante :

Chemonics Foundation Haiti, « Chemonics »

Financé par :

Agence américaine pour le développement international (USAID)

Financé dans le cadre du projet :

USAID Programme de la chaîne d'approvisionnement de la santé mondiale - Gestion des achats et de l'approvisionnement (GHSC-PSM)

Numéro du contrat principal

Agence américaine pour le développement international (USAID)

Contrat N° AID-OAA-I-15-00004 ; Ordre de tâche N° AID-OAA-TO-15-00007 ; Ordre de tâche N° AID-OAA-TO-15-00010 ; Ordre de tâche N° AID-OAA-TO-16-00018

**\*\*\*\*\* EXIGENCES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES PROFESSIONNELLES \*\*\*\*\***

Chemonics s'engage à assurer l'intégrité du processus d'approvisionnement et ne choisit ses fournisseurs qu'en fonction de critères professionnels objectifs, tels que le prix et le mérite technique. Chemonics attend de ses fournisseurs qu'ils respectent ses normes de conduite professionnelle, disponibles à la page suivante : <http://www.chemonics.com/OurStory/OurMissionAndValues/Pages/default.aspx>.

Chemonics ne tolère aucune fraude, collusion entre soumissionnaires, falsification d'offres/de soumissions, corruption ou pots-de-vin parmi ses soumissionnaires. Toute entreprise ou personne enfreignant ces normes sera disqualifiée de cette procédure d'approvisionnement, exclue de toute future opportunité d'approvisionnement et pourra être dénoncée à l'USAID et au Bureau de l'Inspecteur général.

Il est interdit aux employés et agents de Chemonics de demander ou d'accepter des sommes d'argent, cachets, commissions, crédits, cadeaux, gratifications, objets de valeur ou rémunérations, quels qu'ils soient, de la part des prestataires ou fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense d'un quelconque contrat. Les employés et agents agissant ainsi pourraient voir leur contrat résilié et seront dénoncés à l'USAID et au Bureau de l'Inspecteur général. De plus, Chemonics signalera à l'USAID et au Bureau de l'Inspecteur général tout fournisseur qui offrirait des sommes d'argent, cachets, commissions, crédits, cadeaux, gratifications, objets de valeur ou rémunérations, quels qu'ils soient, aux fins de la passation d'un contrat.

Les soumissionnaires qui répondent à ce RFP doivent inclure les éléments suivants dans la soumission de la proposition :

* Divulguer toute relation financière, familiale ou privilégiée entretenue avec Chemonics ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un soumissionnaire est un employé du projet, le soumissionnaire doit l'indiquer.
* Divulguer toute relation financière ou familiale avec d'autres soumissionnaires soumettant une offre. Par exemple, si le père du soumissionnaire est le propriétaire d'une entreprise qui soumet une autre offre, le soumissionnaire doit l'indiquer.
* Certifier que les prix contenus dans l'offre ont été calculés en toute indépendance, sans consultation, communication ou entente préalable avec un quelconque autre soumissionnaire ou concurrent dans l'objectif de restreindre la concurrence.
* Certifier que toutes les informations contenues dans l'offre et la documentation complémentaire sont authentiques et exactes.
* Certifier avoir compris et accepter l'interdiction par Chemonics d'avoir recours à la fraude, à la corruption et aux pots-de-vin.

Si vous avez des questions au sujet des informations ci-dessus ou que vous souhaitez signaler une possible infraction aux présentes, veuillez contacter Dr. **Florence Duperval Guillaume, Directrice Pays** GHSC-PSM en Haïtià [fdguillaume@ghsc-psm.org](mailto:fdguillaume@ghsc-psm.org%20) . Les infractions potentielles peuvent également être rapportées directement à Chemonics à l'adresse BusinessConduct@chemonics.com ou par téléphone/Skype au 001.888.955.6881.

**Table des matières du RFP**

**Table des matières du RFP**

Liste des acronymes

Section I Instructions pour les soumissionnaires

I.1 Introduction

I.2 Date limite de l'offre

I.3 Soumission des offres

I.4 Exigences

I.5 Source de financement et code géographique

I.6 Liste chronologique des évènements de la proposition

I.7 Période de validité

I.8 Évaluation et base de l'attribution

I.9 Négociations

I.10 Conditions du Contrat de sous-traitance

I.11 Lien contractuel

Section II Contexte, Étendue des travaux, Livrables et Calendrier des livrables

1. Contexte
2. Étendue des travaux
3. Livrables
4. Calendrier des livrables

Les Annexes

Annexe 1 Exemple de lettre d'accompagnement de proposition

Annexe 2 Guide de création d'une proposition financière et d'un échantillon de budget

Annexe 3 Certifications requises

Annexe 4 Guide d'enregistrement DUNS et SAM

Annexe 5 OMS, Série de rapports techniques, N° 957, 2010

Annexe 6 Liste de contrôle de vérification du véhicule

Annexe 7 Instructions pour le stockage et le transport de produits pharmaceutiques périssables et sensibles à la température

Annexe 8 Liste des sites de distribution de GHSC-PSM

Annexe 9 Exemple de contrat de sous-traitance à prix fixe (conditions générales)

**Liste des acronymes**

3PL Prestataire logistique tiers (Third Party Logistics)

CFR Code des réglementations fédérales

CD Directeur Pays

FAR Règlements sur les marchés fédéraux

GHSC-PSM USAID Programme de la chaîne d'approvisionnement de la santé mondiale - Gestion des achats et de l'approvisionnement

ONG Organisation non gouvernementale

IQS Contrat de sous-traitance à quantités indéterminées

IDIQ Contrats à prestations et à quantités indéterminées

RFP Appel à propositions

SDP Point de prestation de services

POS Procédures opératoires standard

STO Bon de Commande (Sub Task Order)

TCA Taxe sur le Chiffre d’Affaire

U.S. États-Unis

USAID Agence américaine pour le développement international

USAID/Haiti Mission de l'USAID en Haïti

USG Gouvernement des États-Unis

TVA Taxe sur la valeur ajoutée

WHO OMS - Organisation mondiale de la Santé

**Section I. Instructions pour les soumissionnaires**

* 1. **Introduction**

Chemonics, l'acheteur, agissant au nom de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) (sous le numéro de contrat IDIQ principal AID-OAA-I-15-00004 pour GHSC-PSM en Haïti) sollicite des offres de la part d'entreprises et d'organisations voulant proposer des services de transport de produits de santé en Haïti.

GHSC-PSM s'efforce de fournir des stocks pharmaceutiques et médicaux d'importance vitale aux citoyens haïtiens tout en renforçant les capacités des organisations gouvernementales et des institutions sanitaires. L'objectif de cet Appel à propositions (RFP) est de solliciter des offres pour le transport par région/route de produits de santé qui exigent des services de transport de : a) produits réfrigérés ou b) non-réfrigérés (produits pharmaceutiques, réactifs/consommables de laboratoire, consommables non médicaux autres produits de santé) en Haïti. Le ou les soumissionnaires choisis devront gérer le transport de produits de santé depuis l'entrepôt central du projet, Fleuriot, situé à Port-au-Prince, vers environ 276 points de prestation de services[[1]](#footnote-1) sélectionnés sur des itinéraires/zones donnés dans les dix (10) régions d'Haïti, à un rythme trimestriel ou autre, qui sera indiqué par GHSC-PSM. Le ou les prestataires devront transporter des produits pharmaceutiques (notamment des médicaments essentiels) des consommables non médicaux, des fournitures et autres produits de santé aux points de prestation de services sélectionnés dans les dix (10) départements.

Chemonics prévoit d'accorder une attribution à un ou plusieurs soumissionnaires qui fourniront la solution la meilleure et la plus exhaustive par rapport à l'étendue des travaux demandés, pour un coût raisonnable. Cette attribution prendra la forme d'un ou de plusieurs contrats de sous-traitance à quantités indéterminées, aux termes desquels des STOs à prix fixe peuvent, à l'entière discrétion de Chemonics, être émis pour la fourniture de services de transport. Le ou les soumissionnaire(s) retenu(s) devront respecter les termes de référence des travaux et les conditions générales du contrat IQS (voir **Annexe 9**).

La période d'exécution des services de transport durera du 1er octobre 2019 jusqu’au 30 septembre 2020, pour une durée totale de 12 mois. Chemonics peut choisir de prolonger cette période à sa seule discrétion. Chemonics prévoit d'attribuer des contrats IQS en fonction d'une combinaison de critères, notamment son évaluation du ou des tarifs les plus avantageux offerts par les soumissionnaires. Les autres critères pourront inclure : la réactivité et la ponctualité, la capacité du soumissionnaire à gérer la charge de travail requise par Chemonics, la fiabilité du travail du soumissionnaire lors de missions passées avec d'autres organisations en Haïti, des facteurs environnementaux imprévus qui pourraient affecter la fourniture du service, des facteurs de force majeure, des spécifications de la part de clients de Chemonics, des éléments incontournables à prendre en compte de la part du gouvernement hôte ou des bénéficiaires, et/ou tout autre élément à prendre en compte lié au contrat principal et/ou à l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Les soumissionnaires sont invités à soumettre des propositions en réponse au présent RFP conformément à la **Section I Instructions pour les soumissionnaires**, qui ne fera pas partie du contrat de sous-traitance. Les instructions ont pour objet d'aider les soumissionnaires intéressés à préparer leurs offres. Tout contrat de sous-traitance résultant devra suivre les **sections II** et **III**.

Le présent RFP n'oblige en aucune façon Chemonics à exécuter un contrat de sous-traitance ni à payer les coûts engagés pour la préparation et la soumission des propositions. En outre, Chemonics se réserve le droit de rejeter toute offre, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de Chemonics.

Sauf indication contraire, les périodes mentionnées dans le RFP doivent être des jours civils consécutifs.

* 1. **Date limite de l'offre**

Les soumissionnaires doivent envoyer leur offre par voie électronique.

Seules les offres électroniques seront acceptées. Toutes les offres doivent être envoyées et reçues avant 12h (12:00 PM UTC-5 or US Eastern Standard Time) lundi le 15 juillet 2019 à l'adresse suivante :

À l'intention de : GHSC-PSM Haiti Transportation RFP

[HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org](mailto:HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org)

Les offres envoyées par télécopieur ou par voie postale ne seront pas prises en compte.

Les soumissionnaires doivent s'assurer de la bonne réception de leurs offres en suivant les instructions indiquées ici. Chemonics se réserve le droit d'étudier certaines offres reçues après le délai imposé mais n'est en aucun cas dans l'obligation de le faire.

* 1. **Soumission des offres**

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leur offre est bien reçue par GHSC-PSM avant la date précisée à la section I.2. Aucune offre envoyée après la date fixée ne sera prise en considération.

1. **Instructions pour la soumission de copies électroniques**

Les soumissionnaires souhaitant répondre à ce RFP doivent soumettre leur offre en anglais ou en français en format lettre (21,6 x 28 cm ou 8,5 x 11 pouces), police Times New Roman taille 12, interligne simple, conformément aux instructions suivantes.

Toutes les offres doivent être soumises en deux volets, à savoir :

* Volet 1 : Proposition technique
* Volet 2 : Proposition de coût

Le soumissionnaire doit soumettre l'offre par voie électronique avec un maximum de 3 pièces jointes (limite de 5 MB) par e-mail compatible avec les formats MS Word, MS Excel, PDF ou tout format lisible dans un environnement Microsoft XP. Les fichiers électroniques doivent être envoyés sous forme de fichiers PDF ou de fichiers Excel en pièces jointes. Les pages nécessitant des signatures manuelles originales doivent être numérisées et envoyées par e-mail au format PDF en pièce jointe.

La proposition technique et la proposition de coût doivent être indépendantes l'une de l'autre. Les propositions techniques ne doivent pas faire référence à des données tarifaires afin que l'évaluation technique puisse se faire strictement sur la base du mérite technique.

Aucune offre imprimée ne sera acceptée.

* 1. **Exigences**

Pour être jugée recevable, une offre doit inclure tous les documents et sections compris dans I.4.A et I.4.B.

1. **Exigences générales**

Chemonics prévoit d'attribuer un ou plusieurs contrats de sous-traitance à une entreprise ou une organisation haïtienne ou internationale, si celle-ci peut opérer de manière légale en Haïti en respectant les lois en vigueur, ainsi que toutes les régulations civiles, fiscales et autres. Il peut s'agir d'une entreprise privée, d'un organisme à but non lucratif ou d'une organisation de la société civile.

Les entreprises et les organisations qui soumettent des offres en réponse à ce RFP doivent satisfaire aux exigences suivantes :

1. Au moins une (1) société ou organisation, à but lucratif ou non lucratif, doit être légalement enregistrée en Haïti lors de l'attribution du contrat de sous-traitance.
2. Au moins une (1) société ou organisation doit avoir une présence locale en Haïti au moment de la signature du contrat de sous-traitance.
3. Les entreprises ou organisations, à but lucratif ou non lucratif, qui sont sélectionnées, doivent fournir un numéro DUNS pour recevoir un sous-contrat d'une valeur de 30 000 USD ou plus, sauf si elles sont exemptées conformément aux informations certifiées dans le formulaire de preuve de responsabilité inclus dans les certifications requises à **l'Annexe 4**.[[2]](#footnote-2)

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs propositions en tant que membres d'un partenariat avec d'autres entreprises ou organisations. Dans de tels cas, le contrat de sous-traitance sera attribué à l'entreprise principale du partenariat. L'entreprise principale sera responsable du respect de toutes les conditions du contrat de sous-traitance et de toutes les modalités de partenariat, y compris, mais sans s'y limiter, de la division du travail, de la facturation, etc., avec l'autre (les autres) entreprise (s). Un partenariat légalement enregistré n'est pas nécessaire dans ce cas ; cependant, les différentes organisations doivent s'engager à travailler ensemble dans l'accomplissement des termes du contrat de sous-traitance.

1. **Documents de proposition requis**

Lettre de présentation

La lettre de présentation du soumissionnaire doit inclure les informations suivantes :

1. Nom de l'entreprise ou de l'organisation
2. Type de l'entreprise ou de l'organisation
3. Adresse
4. Numéro de téléphone
5. Numéro de télécopie
6. Adresse électronique
7. Noms complets des membres du conseil d'administration et du représentant légal (selon le cas)
8. Numéro d'identification fiscale
9. Numéro DUNS (si disponible)
10. Informations officielles du compte bancaire
11. Autres documents requis qui doivent être inclus en pièces jointes à la lettre de présentation :
    1. Copie de la patente à jour et de l'immatriculation au registre public/du commerce ou document équivalent du bureau du gouvernement où le soumissionnaire est inscrit.
    2. Copie de l'enregistrement fiscal de l'entreprise, ou document équivalent.
    3. Preuve de déclaration de responsabilité, dans laquelle le soumissionnaire atteste qu'il dispose de ressources financières, techniques et managériales suffisantes pour mener à bien l'activité décrite dans les termes de référence des travaux ou qu'il a la capacité d'obtenir de telles ressources. Cette déclaration est requise par la réglementation fédérale des acquisitions (FAR) section 9.104-1. Un modèle est fourni à **l'Annexe 3 - Certifications requises**.

À sa discrétion, Chemonics peut demander d'autres documents à un soumissionnaire afin de valider des éléments de sa proposition ou corroborer sa déclaration de respect des exigences établie dans la section I.4.A ou I.4.B ci-dessus.

Un exemple de lettre de présentation est fourni à **l'Annexe 1** du présent RFP.

Proposition technique

Les soumissionnaires doivent préparer et soumettre une proposition technique. Celle-ci comprend les deux parties suivantes :

* **1re partie : approche technique.** Cette partie comprend entre 5 et 15 pages (au maximum). **La 1re partie** comprend les sous-sections suivantes :

**Approche et méthodologie**: Le soumissionnaire doit fournir une présentation de sa stratégie et de son approche pour adresser les termes de référence décrits dans la **Section II.2**. Les propositions techniques doivent être explicites : le soumissionnaire doit indiquer clairement les services de transport dont il sera responsable en vertu des termes de références, ainsi que les ressources, l'expertise technique et les équipements qui seront mobilisés pour répondre aux livrables de services de transport détaillés dans les termes de référence de la présente sollicitation de RFP au cours de la mise en œuvre du contrat de sous-traitance proposé.

**Taille, qualité et variété de la flotte**: Cette partie doit comprendre des informations relatives à la structure de gestion de la flotte du soumissionnaire. Doivent y figurer le nombre total et les types (taille, modèle et année de camion et/ou 4x4) de véhicules composant la flotte du soumissionnaire, précisant si les véhicules appartiennent au soumissionnaire, sont loués par lui ou par le biais de sous-traitants tiers qui satisfont aux spécifications figurant dans le RFP. Dans la mesure du possible, des camions aux parois rigides sont préférés pour le transport des produits de santé. Dans le cas où un soumissionnaire ne possède pas de camions aux parois rigides ou n'y a pas accès au moment de l'offre d'attribution, alors il devra remplir un plan de financement et prévoir comment il procédera pour disposer de véhicules dans un délai de quatre (4) semaines à compter de la notification d'attribution d’un contrat. Les soumissionnaires peuvent utiliser une flotte ou des véhicules de tiers (véhicules loués) pour le transport des produits. S'il utilise les véhicles loués, le soumissionnaire doit inclure des détails sur le mode d'identification et de sélection des transporteurs. Les véhicules du soumissionnaire doivent respecter au minimum toutes les exigences fournies à **l'Annexe 6,** **Liste de contrôle de vérification des véhicules**. Après une révision/évaluation initiale des offres soumises, le programme GHSC-PSM en Haïti contactera la liste de candidats pré-qualifiés pour qu'ils se soumettent à une évaluation de la flotte physique, en présentant leurs propres véhicules ainsi que ceux loués. Les véhicules seront inspectés pour vérifier leur état général, s'assurer que leur documentation est à jour (plaques d'immatriculation, immatriculation et assurance), qu'ils sont aptes à prendre la route (qualité des pneus, kilométrage total à ce jour, etc.) et qu’ils ont la capacite de garder les produits dans des conditions de stockage approprie durant tout le transport. Pour chaque véhicule qu'ils possèdent ou louent, les soumissionnaires doivent soumettre un (1) exemplaire du certificat d'immatriculation. Tout soumissionnaire dont l'inspection des véhicules n'est pas satisfaisante ne se verra pas attribuer de contrat.

Pendant l'ensemble de la durée du contrat, si des soumissionnaires souhaiteraient utiliser d'autres véhicules non présentés lors de l'évaluation initiale de la flotte, une préapprobation et une inspection par le programme GHSC-PSM en Haïti seraient nécessaires.

Les soumissionnaires doivent également fournir une liste de références de performances antérieures, détaillant le volume total et/ou la valeur déplacée, les entreprises ou les organisations non gouvernementales pour lesquelles ils ont fourni les services ainsi que les coordonnées de contacts au sein desdites organisations. Les performances antérieures pèseront lourd dans le processus d'évaluation du programme GHSC-PSM.

**Capacité et protocoles de distribution de produits refrigérés (entre 2 et 8 degrés Celsius)**: Des glacières éléctriques (cold box) ou des glacières traditionnelles équipées d’accumulateurs de froid (ice pack) seront fournis aux transporteurs choisis par le programme GHSC-PSM en Haïti au moment de la répartition. Les transporteurs choisis seront tenus responsables de la manipulation appropriée des glacières tout au long du transport. Les glacières seront fournis aux transporteurs choisis avant chaque distribution et seront retournés à l'entrepôt GHSC-PSM Fleuriot immédiatement après chaque cycle de distribution.

Les distributions respectant la chaîne du froid sont en général effectuées au moyen de véhicules 4x4. Cela est pris en compte dans le cadre des tableaux des coûts qui doivent être remplis par les soumissionnaires à **l'Annexe 2.** Des exigences spécifiques concernant a) l'heure de livraison des produits soumis à la chaîne du froid sur chaque site de livraison ; b) les procédures d'enregistrement de la température requises lors de la livraison ; et c) les procédures requises pour la collecte, le retour et l'inspection des glacières seront fournies au moment de l’éxécution du contrat.

1. **Capacités en matière de suivi en transit**: Les soumissionnaires choisis seront tenus d'utiliser des dispositifs GPS (portables ou semi-portables) dans tous les véhicules qui effectueront des livraisons. Le programme GHSC-PSM en Haïti fournira aux soumissionnaires choisis des dispositifs GPS qui devront être installés dans leurs véhicules. Des exigences spécifiques concernant : a) l'utilisation des dispositifs GPS ; b) les procédures pour la collecte, le retour et l'inspection des dispositifs GPS seront fournies au moment de la délivrance du contrat. Le programme GHSC-PSM en Haïti proposera également aux transporteurs, si nécessaire, une formation sur l'utilisation des dispositifs GPS. En plus d'équiper chaque véhicule de dispositifs GPS, Chemonics se réserve le droit de placer des dispositifs GPS portables dans tout carton de produits, tout conteneur réfrigéré ou toute glacière pour garantir que les colis sont bien arrivés à destination.
2. **Procédures opératoires standard pour les capacités de transport frigorifique ou non frigorifique**. Alors que les soumissionnaires doivent déjà disposer de leurs propres procédures opératoires standard en matière de transport, ils devront passer en revue ces dernières et y incorporer les directives de GHSC-PSM relatifs au transport de tous les produits de santé, y compris des produits réfrigérés. Les procédures opératoires standard du soumissionnaire retenu doivent comporter une mention de la conformité aux normes fournies aux **Annexes 5 à 7** du présent RFP et apporter des conseils spécifiques sur l'utilisation de dispositifs GPS et de glacières ainsi que sur le suivi de la température. Dans le cas où le soumissionnaire ne suit pas les directives énoncées dans les procédures opératoires standard, le programme GHSC-PSM en Haïti, peut, à sa seule discrétion, prendre des mesures pour mettre fin à la prestation de service ou terminer sa relation contractuelle avec le soumissionnaire choisi.

* **2ème partie : gestion du personnel.** Cette partie doit avoir entre 2 et 5 pages (au maximum).

La 2ème partie doit inclure une description des capacités des soumissionnaires en matière de supervision et gestion de leurs chauffeurs ainsi qu'en matière de gestion globale de la distribution et de la logistique. En particulier, la **2e partie** doit indiquer le nombre de responsables en logistique/distribution (ou poste équivalent) que compte le soumissionnaire parmi son personnel, le nombre de chauffeurs supervisés par le(s) responsable(s) en logistique/distribution (ou équivalent) et le nombre d'années d'expérience de chaque responsable en logistique/distribution (ou équivalent) en gestion du personnel et services de distribution. Idéalement, le responsable en logistique/distribution du soumissionnaire doit posséder au moins deux (2) années d'expérience dans la gestion du personnel, y compris de chauffeurs , en veillant à la bonne tenue des formulaires et autres journaux de données par les chauffeurs , et en garantissant que les caisses, les conteneurs et/ou les éléments frigorifiques ou non sont livrés à temps et sans dommage, et que la communication entre le fournisseur de distribution et l'acheteur est transparente et fiable.

Dans cette section, le soumissionnaire doit également proposer un responsable de projet ayant l'expérience requise décrite ci-dessus, auquel il incombera de gérer la logistique et la distribution pour Chemonics. Le ou les prestataires sélectionnés devront demander l'accord de Chemonics pour remplacer tout membre clé du personnel désigné dans le cadre des futurs contrats de sous-traitance à quantités indéterminées ou bons de commande attribués. Le soumissionnaire doit inclure le CV le plus récent des membres clés du personnel et un résumé complet des responsabilités leur incombant dans le cadre de leur poste actuel. Ces dernières sont supposées être, au minimum, similaires, voire supérieures, aux exigences du poste susmentionné.

* **3ème partie : capacités, expériences et performance antérieures de l’entreprise.** Cette partie comprend entre 2 et 5 pages (au maximum).

La 3epartie doit inclure une description de l'entreprise et de l'organisation, avec des références appropriées des sociétés mères et filiales existantes. Les soumissionnaires doivent inclure des détails démontrant leur expérience et leur capacité technique à accomplir l'étendue des travaux figurant dans la **Partie II.2** et à livrer les éléments indiqués dans la **Partie II.3** (ci-dessous). Les soumissionnaires doivent fournir dans leur offre la garantie de la disponibilité de fonds adéquats pour le décaissement pour des transactions de grande valeur. Ils doivent en outre inclure au moins trois (3) références récentes de performances antérieures relatives à des prestations de services similaires (sous contrat ou sous-traitance) ainsi que les coordonnées des entreprises pour lesquelles le travail a été effectué. Les coordonnées doivent inclure au minimum : le nom du contact qui peut s'exprimer sur la performance du soumissionnaire, le nom et l'adresse de l'entreprise pour laquelle le travail a été effectué, et l'e-mail et le numéro de téléphone de la personne à contacter.

Chemonics se réserve le droit de vérifier des références supplémentaires non fournies par un soumissionnaire.

Les sections de la proposition technique énoncées ci-dessus doivent répondre aux informations détaillées énoncées à la section II du présent RFP, qui décrit le contexte, énonce les termes de référence des travaux, décrit les livrables et donne un calendrier de livraison.

Proposition de coût

Les soumissionnaires doivent élaborer et soumettre une proposition de coût à Chemonics. Les soumissionnaires sont vivement encouragés à proposer leurs meilleurs et les plus compétitifs tarifs en matière de services de transport conformément aux tableaux présentés à **l'Annexe 2** ci-dessous. Les soumissionnaires ne sont pas tenus de remplir tous les tableaux des coûts, mais peuvent choisir de présenter une offre seulement sur une partie des services (distributions régulières uniquement ; ou distributions régulières et distributions de produits réfrigérés ; ou distributions ponctuelles et distributions de produits réfrigérés, ou distributions spéciales uniquement, etc.).

* Tableau 1 – Tarifs de distributions trimestrielles : Ce type de distribution comprend le volume moyen en mètres cubes (m3) distribué à un rythme trimestriel à chacun des 10 départements haïtiens ainsi que le nombre total estimatif des sites (arrêts) qu'un transporteur peut faire au sein d'un département donné.[[3]](#footnote-3) Pour chaque département, il existe trois plages de volumes différentes, classées dans les catégories faible, moyen et élevé. Les données sur le volume reposent sur les résultats réels des performances antérieures datant de 2017 et 2018. Il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer les prix (trois colonnes intitulées « Prix en fonction du m3 ») pour le Tableau 1 pour les départements dans lesquels ils souhaitent soumettre une offre. Le prix présenté pour chaque plage de volumes correspond au prix du transport d'un mètre cube (m3) de produits de santé n'importe où dans ce département. Afin qu'une offre soit valide, le soumissionnaire doit indiquer les prix des trois plages de volumes pour chaque département dans lequel il aimerait fournir des services de transport en fonction de ses capacités/sa flotte. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre sur tout ou partie (y compris un seul) des départements qui figurent dans le tableau ci-dessous. Ils ne sont pas tenus de fournir un prix pour tous les départements. Tous les prix doivent être exprimés en dollars US.
* Tableau 2 – Produits réfrigérés : Lors des distributions régulières (en général trimestrielles), les produits réfrigérés (devant respecter la chaîne du froid) doivent être livrés sur les sites entre 24 et 72 heures, délai à déterminer par le site de distribution avant l'attribution du contrat. Des véhicules 4x4 sont en général utilisés pour ce type de distribution car le volume de produits de ce type est bien inférieur au volume total des autres marchandises. Dans le Tableau 2 figurent la liste des 10 départements d'Haïti ainsi que la distance moyenne en kilomètres entre l'entrepôt Fleuriot à Port-au-Prince et le chef-lieu du département. Le nom du chef-lieu et la distance moyenne en kilomètres sont fournis à titre indicatif uniquement pour aider les soumissionnaires à remplir leurs offres. Les soumissionnaires sont invités à remplir le Tableau 2, qui demande le prix par kilomètre en dollars US par véhicule 4x4 pour chacun des dix départements d'Haïti. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre sur tout ou partie (y compris un seul) des départements, avec un prix au kilomètre. Ils ne bénéficieront d'aucun traitement de faveur au cours de la période d'évaluation en fonction du nombre de départements pour lesquels ils indiquent un prix.
* Tableau 3 – Distributions ponctuelles : Outre les distributions régulières, le programme GHSC-PSM procède à des distributions ponctuelles, si besoin est, entre les cycles de distribution régulières. Ces distributions portent en général sur un volume total inférieur (à celui des distributions régulières) par département et/ou site et peuvent être livrées au moyen de véhicules 4x4. Dans le Tableau 3 figurent la liste des 10 départements d'Haïti ainsi que la distance moyenne en kilomètres entre l'entrepôt Fleuriot à Port-au-Prince et le chef-lieu du département. Le nom du chef-lieu et la distance moyenne en kilomètres sont fournis à titre indicatif uniquement pour aider les soumissionnaires à remplir leur offre. Les soumissionnaires devront remplir le Tableau 3, qui demande le prix par kilomètre en dollars US par véhicules 4x4 pour chacun des dix départements d'Haïti. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre sur tout ou partie (y compris un seul) des départements, avec un prix au kilomètre. Ils ne bénéficieront d'aucun traitement de faveur au cours de la période d'évaluation en fonction du nombre de départements pour lesquels ils indiquent un prix.
* Tableau 4 – Distributions spéciales : Le programme GHSC-PSM alimente en produits de santé huit sites qui sont difficile à accéder par route dont certains sont répartis sur trois (3) îles. Cinq sites sont accessibles par la route de façon limitée une partie de l'année ou toute l'année en raison de la saison des pluies et du manque d'infrastructures routières. La liste de ces sites figure dans le Tableau 4. Pour chacun de ces sites, le soumissionnaire doit fournir un prix forfaitaire de livraison. Pour aider à élaborer les coûts par site, le Tableau 4 indique la liste des sites nécessitant un autre mode de transport, le département dans lequel chaque site est situé, le nombre approximatif de colis transportés sur chaque site et le poids moyen en kilogrammes des colis. Tous les prix doivent être exprimés en dollars US.

De plus amples détails concernant les tableaux de coûts requis à remplir dans le cadre de la soumission du RFP sont fournis à **l'Annexe 2.**

La valeur totale de chacun des d’achat de services (STO) sollicités ou émis dans le cadre de chaque contrat de sous-traitance à quantités indéterminées dépendra du niveau de travail et/ou de la nature des livrables requis par Chemonics pendant la durée du contrat IQS.

La proposition de coût des soumissionnaires doit comprendre deux parties :

**1re partie : Prix des services**

Les soumissionnaires doivent préparer et présenter à Chemonics un tableau indiquant leurs meilleurs prix proposés (comme fourni dans les exemples de tableau sous l'**Annexe 2** à des fins d'évaluation). Les prix doivent inclure l'intégralité des coûts opérationnels du soumissionnaire. Aucun coût supplémentaire (profit, frais, taxe, etc.) ne pourra être ajouté après l'attribution. Au moment de l'attribution, une fois l'évaluation terminée, les prix du soumissionnaire qualifié seront définis comme prix fixes dans un contrat IQS entre Chemonics et le soumissionnaire retenu. Chemonics, à sa propre discrétion, effectuera ensuite ses commandes auprès des titulaires de contrat IQS en fonction de ses besoins, en utilisant des ordres de sous-tâches, aux prix fixes déterminés dans le contrat IQS. Au final, les soumissionnaires sont vivement encouragés à soumettre dès maintenant leurs meilleurs prix, avec un caractère réaliste et raisonnable, pour répondre à ce RFP.

**Instructions sur la préparation du budget**:

Les soumissionnaires doivent lire l'intégralité de la section terme de référence des travaux comme (section II.2 du RFP), évaluer les coûts opérationnels en fonction des informations qui y sont fournies et développer leurs budgets en conséquence.

Les soumissionnaires ne sont pas obligés de soumettre des budgets détaillés à Chemonics. Ils doivent uniquement envoyer un tableau contenant les prix au format indiqué dans l'exemple de l'**Annexe 2,** ainsi que d’une explication des coûts comme requis dans la **2e partie : Notes de coûts** ci-dessous. Cependant, Chemonics peut à tout moment pendant la période d'évaluation, et à sa seule discrétion, demander aux soumissionnaires d'envoyer des informations supplémentaires pour approfondir l'évaluation et valider les prix proposés par les soumissionnaires d'après leur caractère raisonnable, leur recevabilité et leur pertinence.

Toutes les informations relatives aux coûts doivent être exprimées en dollars américains (USD).

Taxes - Gratuité et exemption

Le projet financé par l'USAID en vertu duquel cet achat de service est subventionné ne permet pas le financement des taxes, TVA, droits de douane ou autres frais imposés par toute loi en vigueur dans le pays coopérant, et conformément au contrat bilatéral entre le Gouvernement des États-Unis et le Gouvernement d'Haïti, Chemonics soumettra le contrat de sous-traitance suivant pour exemption par le gouvernement du pays coopérant.

Par conséquent, les soumissionnaires sont requis de soumettre des devis avec les taxes, la TVA, les droits de douane ou les autres frais imposés par toute loi en vigueur dans le(s) pays coopérant(s) en les identifiant clairement et de manière distincte du prix offert.

Tout contrat de sous-traitance résultant sera exempt de tout droit et taxe, TVA, droits de douane ou autres frais imposés par les lois en vigueur dans le(s) pays coopérant(s). Les soumissionnaires ne factureront pas les frais relatifs aux taxes, à la TVA, aux droits de douane ou autres frais du pays hôte, desquels ce programme USAID est exempté. Dans le cas où le Prestataire paie des frais pour lesquels il est exempté, il ne sera pas remboursé par Chemonics, sauf accord écrit préalable de Chemonics. Le Prestataire doit immédiatement informer Chemonics si des taxes faisant l'objet d'une exemption lui sont facturées à lui, ou à ses propres sous-traitants, à quelque niveau que ce soit.

En cas de contrat de sous-traitance subséquent, le Prestataire sera responsable du paiement de toutes les taxes applicables, comme requis par les lois en vigueur, associées aux salaires/compensations pour des services effectués par les personnes qu'il emploie et à qui il est demandé de travailler comme requis dans le cadre de ce contrat de sous-traitance. Le Prestataire est responsable du paiement de toutes les taxes applicables associées aux revenus (profit) et d'autres taxes ou frais qui lui incombent normalement dans l'exercice de son activité.

**2e partie : Notes de coûts**

Les soumissionnaires doivent préparer et envoyer des description des coûts pour expliquer la base des tarifs qu'ils proposent, comme indiqué dans les tableaux de prix dans l'**Annexe 2.** Si Chemonics demande des informations supplémentaires aux soumissionnaires afin de mieux comprendre les prix proposés, ceux-ci doivent envoyer les documents nécessaires comme requis. Ces notes de coûts doivent être suffisamment détaillées pour que Chemonics puissent voir et comprendre de façon claire les types de coûts inclus dans les différents tarifs indiqués (assurance, essence, main d'œuvre, entretien du véhicule, etc.). Chemonics se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les prix si le comité d'évaluation a des doutes quant au caractère raisonnable, réaliste et sincère des prix proposés par un soumissionnaire.

Les informations sur les coûts ne peuvent en aucun cas être incluses dans la proposition technique. Aucune information sur les coûts ni aucun tarif, que ce soit pour les livrables ou les lignes d’activités, ne peuvent être inclus dans la proposition technique. Les informations sur les coûts doivent uniquement figurer dans la proposition de coût.

Sous l'**Annexe 2**, vous trouverez des exemples de tableaux de coûts pour préparer votre proposition de coût.

* 1. **Source de financement, code géographique autorisé, source et origine**

Tout contrat de sous-traitance résultant de ce RFP sera financé par les fonds de l'USAID et sera soumis à la réglementation du gouvernement américain et de l'USAID.

Tous les biens et services, offerts en réponse au présent RFP ou fournis en vertu d'une attribution, doivent répondre au Code géographique 935 de l'USAID, conformément au Code des réglementations fédérales des États-Unis (CFR), 22 CFR §228, accessible à la page : <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/CFR-2012-title22-vol1/pdf/CFR-2012-title22-vol1-part228.pdf>

Le pays coopérant aux fins du présent RFP est Haïti.

Les soumissionnaires ne peuvent pas offrir ni fournir de produits, marchandises ou services connexes qui sont fabriqués ou assemblés dans, sont expédiés depuis, transportés via, ou qui impliquent d'une quelconque manière les pays suivants : Cuba, Iran, Corée du Nord et Syrie. Les services connexes comprennent les services accessoires relatifs à tous les aspects du travail exécuté dans le cadre d'un contrat subséquent (y compris les frais de transport, de carburant, d'hébergement, de repas et de communication).

* 1. **Liste chronologique des évènements de la proposition**

L'agenda suivant énumère les dates importantes du processus de sollicitation. Les soumissionnaires doivent strictement respecter ces délais.

Publication de RFP 14 juin 2019

Date limite pour l’inscription à la conférence sur le RFP 25 juin à 15h

Date limite pour soumettre les questions sur le RFP 25 juin à 15h

Conference pour les vendeurs (Conference de RFP) 27 juin à 10h

Date de soumission de RFP 15 juillet à 12h

Évaluation de la flotte Fin-juillet 2019

Pré-sélection des vendeurs (estimation) Août 2019

Signature des contrats avec les vendeurs sélectionnés Septembre 2019

Les dates ci-dessus peuvent être modifiées à la seule discrétion de Chemonics. Toute modification sera publiée dans un amendement au présent RFP.

**Conférence préparatoire sur les propositions.** Une conférence sur les propositions se tiendra dans les bureaux de Chemonics GHSC-PSM, situés à l'entrepôt 118 du parc industriel de l'aéroport Fleuriot, à Port-au-Prince à Haïti le 27 juin à 10h pour offrir aux soumissionnaires intéressés l'occasion d'en apprendre davantage sur le projet du GHSC-PSM financé par l'USAID et pour poser des questions sur ce RFP et le processus de sollicitation. Chemonics invite toute organisation à assister à cette conférence. Une inscription préalable est nécessaire pour y assister. Veuillez envoyer votre demande d'inscription et toute question préalable avant le 25 juin à 10h par email à [HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org](mailto:HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org).

Une transcription de toutes les questions posées et abordées au cours de la conférence sera en outre communiquée ultérieurement par voie électronique à tous les soumissionnaires enregistrés.

**Questions écrites et clarifications.** Toutes les questions ou clarifications concernant ce RFP doivent être formulées par écrit et envoyées au responsable des contrats GHSC-PSM à l'adresse [HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org](mailto:HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org) au plus tard le 25 juin 2019 à 15h. Les questions et demandes de clarification, ainsi que les réponses apportées à celles-ci, seront communiquées à tous les destinataires du RFP ayant témoigné de leur intérêt pour ce RFP. M3

Seules les réponses écrites de Chemonics seront considérées comme officielles et pertinentes pour le processus de RFP et d'évaluation ultérieure. Toute réponse reçue en dehors de la filière officielle, que ce soit verbalement ou par écrit, de la part d'employés ou de représentants de Chemonics Foundation Haiti, du projet GHSC-PSM ou de toute autre partie, ne sera pas considérée comme réponse officielle à ce RFP.

**Date de soumission de la proposition.** Toutes les propositions doivent être reçues au plus tard le 12h (midi) lundi le 15 juillet 2019. Les offres reçues en retard peuvent être étudiées à la discrétion de Chemonics.

**Présentations orales** Chemonics se réserve la possibilité de demander à certains soumissionnaires d'effectuer une présentation orale auprès du comité d'évaluation technique. Il s'agit de présenter à l'oral les activités et les approches proposées par les soumissionnaires. Les soumissionnaires doivent être prêts à faire une présentation devant le comité d'évaluation technique du bureau de GHSC-PSM dans les trois (3) jours suivant la réception de l'avis.

**Évaluation de la flotte (exigence préalable à l'attribution).** Après une première étude/évaluation des offres soumises par GHSC-PSM en Haïti, tous les candidats pré-qualifiés devront participer à une évaluation de leur flotte physique, en présentant les véhicules qu'ils possèdent, ainsi que ceux qu'ils louent et/ou qui appartiennent à des tiers. Les véhicules seront inspectés pour vérifier leur état général, s'assurer que leur documentation est à jour (plaques d'immatriculation, immatriculation et assurance) et qu'ils sont aptes à prendre la route (qualité des pneus, kilométrage total à ce jour, etc.). Pour chaque véhicule qu'ils possèdent ou louent, les soumissionnaires doivent soumettre un (1) exemplaire du certificat d'immatriculation. Tout soumissionnaire dont l'inspection des véhicules n'est pas satisfaisante ne se verra pas attribuer de contrat.Les véhicules du soumissionnaire seront inspectés et évalués selon les normes indiquées dans l'**Annexe 6**. Tout transporteur dont la flotte ne réussit pas l'inspection comme détaillé ci-dessous dans l'**Annexe 6** ne sera pas admissible pour un contrat.

**Attribution du Contrat de sous-traitance (estimation).** Chemonics choisira la proposition qui offre le meilleur rapport qualité-prix en fonction des critères d'évaluation énoncés dans le présent RFP.

* 1. **Période de validité**

Les offres doivent rester valides pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date butoir de l'appel d'offres.

* 1. **Évaluation et base de l'attribution**

Une attribution de sous-contrat sera faite au(x) soumissionnaire(s) dont la proposition est jugée conforme au document d’appel d’offre, satisfait aux critères d'éligibilité indiqués dans ce RFP, répond aux exigences techniques, de gestion/du personnel et de capacités de l'entreprise, et est établie comme présentant la meilleure valeur pour Chemonics. La meilleure valeur sera décidée sur la base d'un processus de compromis.

Le présent RFP se basera sur un processus de compromis pour déterminer le meilleur rapport qualité/prix. Cela signifie que chaque offre sera évaluée et notée en fonction des critères et sous-critères d'évaluation indiqués dans le tableau ci-dessous. Aucun point n'est attribué à une proposition de coût dans le cadre de l'évaluation technique. Cependant, aux fins de l'évaluation globale du présent RFP, les facteurs d'évaluation technique autres que le coût, lorsqu'ils sont combinés, sont considérés comme étant nettement plus importants que les facteurs de coût. Si les évaluations techniques sont jugées comme étant identiques ou quasiment identiques, le coût deviendra le facteur déterminant.

Lors de l'évaluation des offres, Chemonics utilisera les critères et sous-critères d'évaluation suivants :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères d'évaluation** | **Sous-critères d'évaluation** | **Maximum de points** | **Score** | **Commentaires et informations supplémentaires** |
| **Section I-** **Approche technique / approche, procédures opératoires standard, HR** | |  |  |  |
|  | **Approche et méthodologie**  L'approche technique et la méthodologie détaillée d'implémentation de service qui sont proposées répondent-elles de façon satisfaisante aux exigences définies dans les sections du TDR et des livrables ? | 5 |  |  |
|  | **Procédures opératoires standard** Les pratiques opérationnelles standard du soumissionnaire par exemple, des règles sont établies pour le service à la clientèle, la maintenance/l'entretien de la flotte, la sécurité, les permis appropriés pour les chauffeurs, la rotation du personnel, etc.). | 2,5 |  |  |
|  | **Performances passées**  Bonnes performances dans le passé en matière de fourniture de services tels que demandés dans le RFP. Veuillez inclure au moins trois (3) références de clients actuels dans l'envoi de votre offre (avec nom, adresse, contact, téléphone et adresse e-mail). | 7,5 |  |  |
|  | **Personnel qualifié**  Chauffeurs et personnel de direction dotés d'un niveau de compétence reconnu pour gérer la distribution de produits de santé, dont les produits réfrigérés (ceux sous température dirigée), pour manager les chauffeurs, ainsi qu'organiser les communications et la logistique entre le fournisseur et les différents acheteurs de manière fiable et réactive. Le personnel proposé (au niveau de la direction et des chauffeurs) doit avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine, et avoir déjà transporté avec succès des cargaisons frigorifiques et non frigorifiques de haute valeur. | 5 |  |  |
| **Total des points – Approche technique** | | 20 |  |  |
| **Section I- Approche technique/Flotte et équipement\*** | | 30 |  |  |
|  | **Détails de la flotte**  Liste et composition de la flotte (superficie/tonnage/capacité de volume, condition, âge, etc.) Les soumissionnaires doivent fournir des détails sur tous les camions qu'ils possèdent, louent en direct ou via des contrats tiers. Les soumissionnaires doivent fournir dans la proposition technique une copie de l'immatriculation de chaque camion qu'ils possèdent.  Les critères d'évaluation incluent :   * Véhicules aux parois rigides * Nombre de véhicules de la flotte appartenant au soumissionnaire * Taille de chaque véhicule (en indiquant la superficie, le tonnage et la capacité de volume) * Condition globale des véhicules (veuillez fournir des photos, voir Annexe 6) * État des véhicules pour faire de la route (âge, carnets d'entretien, pneus, kilométrage total, etc.) * Documentation appropriée (immatriculation du véhicule, assurance, etc.) * Capacité de gestion et expérience de location de camions et de 4x4 * Capacité financière à louer des véhicules et des 4x4 (par exemple, envoyer des documents prouvant un flux de trésorerie, des actifs, une ligne de crédit ou tout autre justificatif financier correspondant à 2 ou 3 mois d'exploitation) | 30 |  |  |
| **Total de points – Flotte et équipement** | | 30 |  |  |
| **Total de points** | | 50 |  |  |

\*Les véhicules seront inspectés sur site pour vérifier la conformité aux documents et aux photos, après la sélection des soumissionnaires, mais avant l'attribution du contrat.

Aucun point d'évaluation ne sera attribué au coût. Le coût sera principalement évalué quant à son caractère réaliste et raisonnable. Si les évaluations techniques sont jugées comme étant identiques ou quasiment identiques, le coût deviendra le facteur déterminant. Les soumissionnaires ne seront pas jugés sur le nombre de départements dans lesquels ils sont prêts à travailler mais plutôt sur les prix offerts par département. Les soumissionnaires ne sont en aucun cas obligés de postuler pour tous les départements, comme détaillé dans les notes de coûts de l'**Annexe 2** ci-dessous.

Le présent RFP utilise le processus de compromis décrit dans FAR 15.101-1. Chemonics attribuera un contrat de sous-traitance au soumissionnaire dont la proposition représente la meilleure valeur pour Chemonics et le projet GHSC-PSM. Chemonics peut choisir un soumissionnaire plus onéreux s'il s'avère que ce dernier présente une évaluation technique supérieure, justifiant le supplément de coût/prix.

* 1. **Négociation**

Les meilleures offres de propositions sont attendues. Il est prévu qu'un contrat de sous-traitance sera attribué uniquement sur la base des offres initiales reçues. Cependant, Chemonics se réserve le droit de mener des discussions, des négociations et/ou de demander des clarifications avant d'attribuer un contrat de sous-traitance. En outre, Chemonics se réserve le droit d'effectuer une première sélection avec un nombre limité de soumissionnaires pour se doter d'un environnement d'évaluation efficace parmi les propositions les mieux notées. Les soumissionnaires les mieux notés, selon le comité d'évaluation technique, peuvent être invités à soumettre leurs meilleurs prix ou réponses techniques dans le cadre de cette sélection. À la seule discrétion de Chemonics, les soumissionnaires peuvent être invités à effectuer des présentations orales. Le cas échéant, Chemonics se réserve le droit de faire des attributions distinctes de sous-contrats par composant ou de ne pas effectuer d'attribution du tout.

* 1. **Conditions du Contrat de sous-traitance**

Il s'agit uniquement d'un RFP ; en aucun cas Chemonics n'est contraint par celui-ci à attribuer un contrat de sous-traitance. En cas de négociations au sujet d'un contrat de sous-traitance, tout contrat résultant sera soumis et régi par les conditions et clauses détaillées à l'**Annexe 9**. Chemonics utilisera le modèle présenté à l'**Annexe 9** pour finaliser ce contrat. Les conditions et clauses ne sont pas sujettes à négociation. En soumettant une proposition, les soumissionnaires certifient qu'ils comprennent et acceptent toutes les conditions et clauses contenues dans l'**Annexe 9**.

* 1. **Connexité**

En soumettant une réponse à ce RFP, les soumissionnaires comprennent que l'USAID n'est PAS une partie de cette sollicitation.

**Section II Contexte, Termes de référence, Livrables et Calendrier des livrables**

1. **Contexte**

En avril 2015, l'USAID a annoncé une nouvelle approche pour acheter et distribuer des médicaments d'importance vitale et des produits de santé financés via ses programmes USAID de la santé mondiale pour lutter contre le sida et le paludisme, et promouvoir la santé reproductive. L'USAID a attribué le projet Programme de la chaîne d'approvisionnement de la santé mondiale - Gestion des achats et de l'approvisionnement (GHSC-PSM) à Chemonics International, une entreprise parent de Chemonics Foundation Haiti, comme premier sous-traitant. Programme officiel de l'USAID, l'objectif du GHSC-PSM est d'assurer un approvisionnement ininterrompu de produits de santé en appui aux initiatives de santé publique financées par le gouvernement américain dans le monde, notamment Haïti. Chemonics Foundation Haiti implémente le projet GHSC-PSM en Haïti.

L'objectif de ce RFP est de solliciter des offres pour le transport de produits de santé qui exigent des services de transport de a) produits réfrigérés ou b) non-réfrigérés (produits pharmaceutiques, réactifs/consommables de laboratoire, consommables non médicaux autres produits de santé, ). Le ou les prestataires sélectionnés devront participer au transport de ces produits de santé et d'autres articles depuis l'entrepôt central du projet, Fleuriot, situé à Port-au-Prince, vers environ 276 points de prestation de services sur les itinéraires/zones indiqués dans les 10 régions d'Haïti à intervalles réguliers (en général de façon trimestrielle ou autres) qui sera précisé par GHSC-PSM.

Chemonics cherche un partenariat avec les meilleurs fournisseurs de services dotés d'une solide expérience en transport de produits pharmaceutiques (réfrigérés ou non), ayant la capacité de satisfaire aux indicateurs de performance standard du secteur concernant la ponctualité de livraison et d'adapter leur capacité opérationnelle aux besoins croissants de GHSC-PSM à Haïti.

Les soumissionnaires sélectionnés se verront attribuer un sous-contrat de quantité indéfinie (IQS) avec des prix unitaires fixes pour des sites de livraison à Haïti. Desbons de commande seront émis pour les services de transport et de livraison requis selon les contrats de sous-traitance. Les contrats de sous-traitance attribués incluront une déclaration de plafonnement de prix, les termes de références, les conditions générales de Chemonics, les clauses du Règlement sur les marchés fédéraux (Federal Acquisition Regulation, FAR) et de l'U.S. Agency for International Development (USAID), ainsi que les informations de facturation.

1. **Termes de références**

L'objectif d’attribution finale de contrats de sous-traitance est d'intégrer les soumissionnaires sélectionnés dans un pool de prestataires pré-qualifiés qui fournira à GHSC-PSM des services de maniement transport et distribution de produits de santé et pharmaceutiques, réfrigérés ou non, à certains ou à tous les établissements de santé au sein des points de prestation de services identifiés par GHSC-PSM à Haïti. Le ou les prestataires sélectionnés mettront en place et suivront les bonnes pratiques de distribution de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) appropriées pour la maniement, le transport, la distribution et la gestion organisationnelle générale. Aux côtés de GHSC-PSM en Haïti, le ou les prestataires sélectionnés développeront une infrastructure à l'échelle nationale qui contribuera à définir un modèle de sous-traitance durable pour le transport et la livraison de produits de santé du secteur public. Les contrats finaux de sous-traitance sélectionnés suivront des prix unitaires fixes pour des distributions planifiées régulières, pour trois catégories de volume prédéfinies correspondant à une estimation pour chaque département (voir l'**Annexe 2** ci-dessous). Cet arrangement a pour but d'économiser du temps et d'optimiser l'efficacité, tout en garantissant la plus haute qualité de service et en contribuant à une économie d'échelle à Haïti appropriée au transport et à la distribution de produits de santé. Les tâches de maniement, de transport et de distribution seront coordonnées par GHSC-PSM en Haïti. Le programme GHSC-PSM en Haïti vérifiera la documentation correspondant aux services fournis par le ou les prestataires sélectionnés et paiera ces derniers après acceptation des services par GHSC-PSM.

Globalement, le transport en Haïti de produits de santé publique concernera des produits pharmaceutiques sensibles à la température, des consommables/réactifs de laboratoire et d'autres produits de santé, et sera divisé en deux catégories : 1) ceux qui nécessitent des services de transport **non frigorifique** et 2) ceux nécessitant des services de transport **frigorifique** (voir ci-après).

**Calendrier 1**: Les responsabilités des prestataires sélectionnés pour des services de transport  **de produits non réfrigérés sont**  de :

1. Fournir des camions entièrement fermés, propres et verrouillables pour le transport de produits pharmaceutiques et de consommables non médicaux, de fournitures et d'autres produits de santé ne nécessitant pas de réfrigération. (Veillez à bien décrire les mesures de sécurité de votre organisation dans la déclaration des capacités techniques de votre proposition).
2. Charger et transporter les produits dans les cinq (5) jours suivants la notification par GHSC-PSM en Haïti.
3. Fournir des fermetures rigides, propres et verrouillables, fixées au camion tout le temps du transport. Les prestataires sélectionnés devront utiliser uniquement des 4x4 à longue plateforme couverte standard (2,4 m de long) pour les petites livraisons dans les zones difficiles et des camions de 4,8 ou 8 m pour les livraisons plus importantes sur des routes "en bon état".
4. Suivre le trajet le plus direct.
5. Le camion à utiliser sera soumis à une inspection visuelle. Avant toute activité de transport, la marque et le modèle du camion et les numéros de plaques doivent être indiqués. Tous les chauffeurs doivent posséder un permis de conduire valide.
6. Charger les produits à l'entrepôt central Fleuriot et décharger à la destination de livraison (points de prestation de services).

**Calendrier 2** Les responsabilités des prestataires sélectionnés pour des services de transport de produits **réfrigérés sont de** :

1. Assurer les services de transport dans le respect de la chaîne du froid depuis l'entrepôt central Fleuriot jusqu'aux points de prestation de services désignés selon l'itinéraire de livraison stipulé, selon un calendrier régulier ou à la demande de GHSC-PSM en Haïti.
2. Tous les services de transport de produits réfrigérés de l'entrepôt central Fleuriot aux points de prestation de services désignés devraient dans l'idéal être conformes aux normes fournies dans les **Annexes 5 à 7**. Si ce n'est pas le cas, mais que le soumissionnaire est sinon qualifié et sélectionné pour une attribution, le soumissionnaire devra se conformer à ces normes dans les trois (3) mois suivants l'attribution. Chemonics fournira un support de formation aux soumissionnaires sélectionnés pour les aider à respecter ces normes. Chemonics se réserve le droit de mettre fin à un contrat (contrat de sous-traitance à quantités indéterminées et/ou ordres de sous-tâches) si le soumissionnaire ne réussit pas à atteindre ces normes dans la période des trois (3) mois.
3. Fournir du personnel avec un niveau de qualification approprié pour pouvoir répondre correctement aux besoins de documentation et aux prises de décisions stratégiques pour toutes les activités et les distributions de produits réfrigérés (sous température dirigée).
4. Fournir un équipement à réglage de température approprié pour transporter des produits de santé réfrigérés (sensibles aux températures). Cela consiste à utiliser des conteneurs pouvant être chargés sur un véhicule à température ambiante et à maintenir la température dans la plage requise pendant la durée de la livraison jusqu'au point de destination.
5. Faire des relevés de température en début, milieu et fin de trajet (points de prestation de services) pour les registres ou documentations.
6. Le ou les prestataires sélectionnés, sous la direction du GHSC-PSM en Haïti, collecteront et transporteront les produits réfrigérés depuis l'entrepôt central Fleuriot jusqu'aux points de prestation de services désignés dans chacune des dix (10) régions d'Haïti.
7. Il est attendu que le prestataire sélectionné livre tous les produits de santé aux points de prestation de services comme indiqué dans le bon de livraison.

Pendant l'implémentation du contrat, il incombe au soumissionnaire, pour le transport frigorifique ou non frigorifique des produits, de respecter au minimum les normes de performance répertoriées dans la liste ci-dessous :

1. Les soumissionnaires sont requis de conserver leurs camions en état de marche optimal pendant toute la durée du contrat de sous-traitance.
2. L'entretien (technique, électrique, etc.), y compris l'alimentation en carburant des camions, relève entièrement de la responsabilité des soumissionnaires.
3. Fournir suffisamment de chauffeurs qualifiés et de camions pour livrer les produits de santé en temps et en heure, comme spécifié par Chemonics.
4. Les chauffeurs doivent être suffisamment éduqués pour gérer l'inventaire des produits de santé répertoriés.
5. Les chauffeurs seront responsables des produits de santé à partir du moment de leur chargement sur les camions jusqu'au moment où ils sont déchargés et livrés, et ils devront s'assurer que tous les documents désignés sont signés et complétés pour prouver le transfert de produits entre le camion et le destinataire.
6. Le soumissionnaire sélectionné sera légalement et financièrement responsable des produits pendant la procédure de transfert et devra contracter une assurance tout risque pour les produits en sa possession et sous son contrôle pour garantir toute perte et tout dommage causé aux produits.
7. Le soumissionnaire doit évaluer en permanence la sécurité dans l'environnement opérationnel et communiquer immédiatement à Chemonics tout éventuel changement ou doute.
8. Le maniement, le transport et la distribution de produits pharmaceutiques et d'autres produits de santé au nom de GHSC-PSM en Haïti depuis l'entrepôt central Fleuriot à Port-au-Prince aux points de prestation de service dans le plan de distribution fourni par GHSC-PSM.
9. Livrer les produits en temps et en heure, et garantir la sécurité des produits tout au long du processus de transport.
10. Livrer les produits sans les endommager et ne pas en perdre.
11. Garantir la précision de livraison en livrant les bons produits en temps et en heure, sur les sites appropriés, comme indiqué par GHSC-PSM en Haïti. Si les produits ne sont pas livrés sur les sites appropriés, il est de la responsabilité du soumissionnaire d'informer GHSC-PSM, de récupérer le produit et d'effectuer la bonne livraison.
12. Gérer toutes les questions logistiques et de transport pour les itinéraires désignés, du point de départ au point final, y compris en fournissant des moyens de transport appropriés, nécessaires pour une livraison efficace.
13. Fournir l'infrastructure, le personnel qualifié et les autres ressources nécessaires pour effectuer le maniement, le transport, la distribution et tous les services conformément aux meilleures pratiques et aux normes de l'OMS.[[4]](#footnote-4)
14. Effectuer une maintenance préventive des équipements et des ressources, et veiller au bon état de marche des véhicules à tout moment, ainsi que garantir que les chauffeurs possèdent des permis de conduire valides et un minimum de deux ans d'expérience.
15. Transporter les produits pharmaceutiques et autres produits de santé de manière à garantir qu'ils ne soient jamais contaminés. Les véhicules du ou des prestataires sélectionnés ne peuvent héberger que les produits devant être transportés par GHSC-PSM en Haïti.
16. Recevoir, examiner et tenir à jour le suivi des documents approuvés et signés fournis par GHSC-PSM en Haïti avant tout maniement, transport ou distribution de produits.
17. Vérifier que la documentation fournie par GHSC-PSM en Haïti correspond aux produits de santé à distribuer, notamment le nombre de colis, les dimensions de chaque colis, l'emballage, le poids brut et les étiquettes de palette.
18. Signaler immédiatement à GHSC-PSM en Haïti dans un délai maximum de quatre (4) heures tout problème rencontré sur les sites destinataires, toute perte ou tout dommage de produit, toute situation pouvant contraindre le chauffeur à enfreindre les règles établies de ne pas conduire avant le lever du soleil/après le coucher du soleil, et collaborer avec GHSC-PSM en Haïti par l'intermédiaire du responsable de la distribution pour résoudre ces problèmes le cas échéant.
19. Au cours de la distribution, le prestataire sélectionné doit communiquer un état des lieux quotidien de la distribution au projet GHSC-PSM. L'état des lieux quotidien doit être décomposé par site et inclure : établissement de santé réapprovisionné, date de livraison prévue et date de livraison effective, avec des remarques pour toute livraison non exécutée comme prévu. Une fois la distribution terminée, le prestataire sélectionné enverra les documents suivants :
    1. Un fichier où figure la liste de distribution complète avec les dates prévues et effectives des livraisons sur chaque site, accompagné des preuves de la livraison correspondantes.
    2. La liste complète de tous les sites couverts lors de la distribution, indiquant le numéro d'immatriculation et le tonnage des camions utilisés, le poids ou la quantité de produits distribués, ainsi que les justificatifs indiquant le poids transporté.
    3. Le cas échéant, tous les exemplaires papier du Rapport de l'inventaire de retour pour tous les produits étant retournés à l'entrepôt.
    4. Tous les copies papier des preuves de livraison (POD) originales, signées par les établissements de santé réapprovisionnés, ainsi qu'une copie numérisée au format PDF de toutes les preuves de livraison sur une clé USB.
20. Documenter et informer GHSC-PSM en Haïti immédiatement (dès l'incident) en cas de perte, dommage ou retard dans la livraison des produits désignés.
21. *Sécurité* : le prestataire sélectionné doit mettre en place un plan de sécurité complet comprenant des précautions suffisantes pour éviter l'accès de toute personne non autorisée aux produits transportés. Le plan de sécurité devra être soumis pour approbation au projet GHSC-PSM en Haïti avant la première distribution. Ce plan doit être disponible à tout moment et mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution des conditions de sécurité. Le plan de sécurité intégré dans les contrats de sous-traitance subséquents sera exhaustif et couvrira l’ensemble des problèmes de sécurité associés à la distribution des produits, ainsi qu'aux vies et aux biens. Chemonics se réserve le droit de vérifier si un tel plan de sécurité est en place et de le modifier au besoin. Tout manquement à l'actualisation et à la mise en œuvre du plan de sécurité approuvé conformément aux exigences sera considéré comme une rupture de contrat.
22. *Assurance*: le prestataire sélectionné sera tenu responsable de tout dommage ou perte enregistrée entre le point d'origine et la destination, et devra être couvert par une assurance tout risque sur les produits dont il aura la garde, la responsabilité et le contrôle. En cas de perte de la cargaison ou de dommages causés aux produits de Chemonics, l'assurance du prestataire devra assurer un remboursement couvrant une valeur de remplacement intégrale à 110 % du coût, de l'assurance et du fret pour les produits transportés pendant la durée de l'activité. Le remboursement sera payable à Chemonics Foundation Haiti et l'assurance doit satisfaire aux autres exigences indiquées ci-après. L'assurance doit inclure, sans toutefois s'y limiter :
    1. Dégâts de manutention, casse lors du trajet
    2. Vol par la force ou la violence (y compris vol à main armée)
    3. Livraison incomplète ou non-livraison (y compris les preuves de la livraison approuvées indiquant une rupture de stock ou des produits endommagés)
    4. Vol du stock par le personnel interne
    5. Force majeure

Chemonics Foundation Haiti doit être inclus en tant que bénéficiaire désigné de la police d'assurance, soit par un avenant sur une police existante, soit sur une nouvelle police. Un justificatif de contrat d'assurance et des frais de cotisation ainsi que les coordonnées de l'agent d'assurance doivent être présentés chaque année à Chemonics. Les devis d'assurance doivent inclure :

1. Couverture : tous les risques, y compris incendie, vol, actes malhonnêtes, tremblement de terre, inondation et vent, ainsi que les clauses de guerre et de grèves selon le cas
2. Détails sur les franchises et les exclusions et sur les entités/personnes responsables du paiement

Le prestataire sélectionné doit maintenir une assurance responsabilité suffisante pour couvrir la responsabilité commerciale, l'indemnisation des travailleurs, la responsabilité civile automobile et les réclamations de tiers en cas de décès, de lésion corporelle ou de perte ou dommages matériels résultant de ou associés à la prestation de services dans le cadre du présent contrat de sous-traitance pour tous les véhicules ou autres équipements qu'il possède ou loue, ainsi que pour ses employés, ses agents, mandataires ou sous-traitants exécutant des travaux ou des services dans le cadre du présent contrat de sous-traitance.

À l'exception de l'assurance liée à l'indemnité d'invalidité, toutes les autres polices d'assurance doivent :

1. Mentionner le GHSC-PSM en Haïti et la Chemonics Foundation Haiti comme assurés supplémentaires
2. Inclure dans l'assurance une renonciation aux droits du prestataire de poursuivre Chemonics
3. Inclure une clause permettant à Chemonics d’être informé et de recevoir un préavis écrit de la compagnie d’assurance trente (30) jours avant toute annulation ou modification de la couverture d’assurance

*Rapports*: le prestataire devra envoyer un rapport sur toutes les produits maniés, transportées et livrées à la fin de chaque cycle de distribution. À chaque cycle de distribution correspondront des rapports STO, à envoyer au responsable de la distribution, ou à son représentant, dans les quatre (4) jours ouvrables suivant la fin de la distribution.

Le prestataire émettra une facture à l'ordre de Chemonics Foundation Haiti/GHSC-PSM pour chaque bon de commande à l'achèvement de chaque cycle de distribution. La facture doit inclure les détails du chargement transporté/livré et des copies des justificatifs, y compris les preuves de la livraison signées et tous les autres livrables appropriés. Le paiement ne sera pas effectué en l'absence de ces éléments ou des justificatifs.

1. **Livrables**

Le soumissionnaire choisi livrera à Chemonics les éléments suivants, conformément à l'échéancier précisé en II.4 ci-dessous.

*Livrable no1 : Enregistreurs de données et équipements liés à la chaîne du froid*

À la fin de chaque distribution de produits approuvée, le prestataire doit rendre les enregistreurs de données (data loggers) et les équipements liés à la chaîne du froid (conteneurs réfrigérés, glacières et accumulateurs de froid (ice packs) à GHSC-PSM en Haïti, en état de fonctionnement et non endommagés.

*Livrable no2 : État des lieux des activités quotidiennes*

Le prestataire doit fournir un état des lieux quotidien des activités indiquant les établissements de santé livrés et les établissements de santé restant à livrer.

*Livrable no3 : Formulaires de preuve de livraison (POD)*

Le prestataire doit fournir des preuves de livraison numérisées (PODs scannées) au plus tard 48 heures après la fin de la distribution, au bureau local de GHSC-PSM en Haïti. Les originaux doivent être envoyés avec la facture et le rapport d'activité.

*Livrable no4 : Rapports d'activité*

À la fin de chaque tournée de livraison, le prestataire doit envoyer les diagrammes de température (formulaire standard) et un tableau récapitulatif indiquant le nombre total de colis livrés pour chaque département, par site.

*Livrable no5 : Factures*

Le prestataire émettra une facture à l'ordre de Chemonics Foundation Haiti – GHSC-PSM pour chaque STO à l'achèvement de chaque cycle de distribution. La facture doit inclure les détails du chargement transporté/livré et des copies des justificatifs, y compris les preuves de livraison signées et tous les autres livrables appropriés. Le paiement ne sera pas effectué en l'absence de ces éléments ou des justificatifs.

*Livrable no6 : Manuels du prestataire*

Le prestataire fournira des copies des manuels pertinents, y compris des procédures de sécurité et des procédures opératoires standard de distribution conformes aux directives de l’OMS dans les trois (3) mois suivant sa sélection.

*Livrable no7 : Autres selon les besoins, à déterminer au moment de l'attribution*

Chemonics peut exiger des livrables supplémentaires en fonction des propositions des soumissionnaires ; ils seront déterminés lors des négociations et de l'attribution qui les précèdera.

1. **Calendrier des livrables**

Le soumissionnaire choisi s'engage à transmettre les livrables décrits ci-dessus conformément à l'échéancier ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Numéro de Livrable** | **Nom du livrable** | **Date de livraison prévue** |
| 1 | Enregistreurs de données (Data Loggers) et équipements liés à la chaîne du froid | À la fin de chaque distribution de produits approuvée pour GHSC-PSM. |
| 2 | État des lieux des activités quotidiennes | Tous les jours pendant chaque distribution approuvée pour GHSC-PSM |
| 3 | Preuves de livraison (PODs signés) | Copies scannées : 48 heures après achèvement de la distribution approuvée  Originaux : quatre (4) jours ouvrables après achèvement de la distribution approuvée. |
| 4 | Rapports d'activité | Deux (2) jours ouvrables après achèvement de la distribution approuvée |
| 5 | Factures | Quatre (4) jours ouvrés après achèvement de la distribution approuvée |
| 6 | Manuels du prestataire | Sous trois (3) mois après la sélection |
| 7 | Autres livrables (à déterminer) | À déterminer |

\* Les numéros et noms des livrables sont ceux décrits plus en détail à la Section II.3 ci-dessus.

**Annexe 1 Lettre de présentation**

[Soumissionnaire : insérez la date]

[Insérez le nom du contact pour le RFP]

[Insérez la désignation du contact pour le RFP]

[Insérez le nom du projet]

[Insérez « Chemonics International Inc. » ou le nom de l'entité enregistrée localement, le cas échéant]

[Insérez l'adresse du bureau du projet]

Référence : Appel à propositions [Insérez le nom et le numéro du RFP]

Objet : Propositions technique et de coût de [Soumissionnaire : insérez le nom de votre organisation]

Cher M./Chère Mme [Insérez le nom du contact pour le RFP],

[Soumissionnaire : insérez le nom de votre organisation] a le plaisir de vous adresser sa proposition concernant l'invitation à soumissionner susmentionnée. À cette fin, nous sommes heureux de vous fournir les informations ci-dessous :

Nom du représentant de l'organisation \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom du soumissionnaire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Type d'organisation \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Numéro d'identification fiscale \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Numéro DUNS \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Conformément aux dispositions de la section I, I.7, nous confirmons que notre proposition, y compris la proposition de coût, restera valable pendant [nombre de jours, habituellement 60 ou 90] jours calendaires après l'échéance de la proposition.

Nous sommes également ravis de fournir les annexes suivantes contenant les informations demandées dans le RFP :

[Soumissionnaires : il va de la responsabilité de chaque soumissionnaire d’étudier de façon attentive le RFP et ses exigences. Il incombe à chaque soumissionnaire d'identifier et d'inclure toutes les annexes requises.]

1. Copie de l'inscription ou de l'immatriculation au registre public/du commerce ou document équivalent du bureau du gouvernement où le soumissionnaire est inscrit.
2. Copie de l'enregistrement fiscal de l'entreprise, ou document équivalent.
3. Copie de la licence commerciale, ou document équivalent.
4. Déclaration de preuve de responsabilité.

Bien cordialement,

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature

[Soumissionnaire : insérez le nom du représentant de votre organisation]

[Soumissionnaire : insérez le nom de votre organisation]

**Annexe 2 Guide de création d'une proposition financière pour un contrat de sous-traitance à prix fixe**

La présente annexe a pour but d’aider les soumissionnaires à établir un budget pour leur proposition de coût. Étant donné que le contrat de sous-traitance sera financé dans le cadre d'un projet subventionné par le gouvernement des États-Unis, il est important que tous les budgets des soumissionnaires respectent ce format standard. Il est donc recommandé aux soumissionnaires de suivre les étapes ci-dessous.

Étape 1 : Concevoir la proposition technique. Les soumissionnaires doivent étudier le marché de l'activité proposée et évaluer de manière réaliste de quelle façon ils peuvent répondre aux besoins décrits dans le présent RFP, plus précisément à la section II. Ils doivent présenter et décrire cette évaluation dans leur proposition technique.

Étape 2 : Déterminer les coûts de base associés à chaque Livrable. La proposition de coût doit fournir la meilleure estimation des coûts associés à chaque Livrable, ce qui doit inclure la main-d'œuvre et tous les coûts autres que de main-d'œuvre, par exemple autres coûts directs, tels que les avantages, les indemnités, les déplacements et le transport, etc.

Les autres coûts directs, c'est-à-dire les coûts non liés à la main-d'œuvre, comprennent par exemple :

1. Déplacement et transport locaux et frais de déplacement associés, le cas échéant
2. Frais d'hébergement et indemnités journalières liées aux déplacements, le cas échéant
3. Loyer espace bureaux
4. Electricité et autres services
5. Communications
6. Fournitures de bureau

Les informations sur les coûts ne peuvent en aucun cas être incluses dans la proposition technique. Aucune information sur les coûts ni aucun tarif, que ce soit pour les livrables ou les postes de dépenses, ne peuvent être inclus dans la proposition technique. Les informations sur les coûts doivent uniquement figurer dans la proposition de coût.

Étape 3 : Créer un budget pour la proposition de coût. La période budgétaire doit s'aligner sur la période de la proposition technique. Le modèle de budget à compléter est présenté dans les pages suivantes. Tous les soumissionnaires sont tenus de compléter ces tableaux de coûts.

Étape 4 : Rédiger des notes de coûts. En plus des tableaux de coûts, les soumissionnaires peuvent choisir d'inclure dans MS Word des notes détaillant chaque ligne de coût, les hypothèses d'après lesquelles un coût est budgété, et expliquant en quoi ce montant est raisonnable. Les explications seront prises en compte lors de l'examen des offres par GHSC-PSM.

**Prix proposés : Exemple de liste de prix (OBLIGATOIRE)**

**Nom du soumissionnaire :**

**Intitulé du RFP :**

**RFP no :**

Les soumissionnaires doivent proposer leurs devis à l'aide des tableaux de coûts et des directives ci-dessous.

1. **Tableau 1 : Prix des distributions trimestrielles**

* Contexte/description du tableau :
  + Le tableau 1 ci-dessous englobe les dix départements d'Haïti ainsi que le nombre estimatif de sites (arrêts sur le trajet) par département (liste totale des itinéraires sujette à modification en fonction des besoins et des ressources financières du projet GHSC-PSM) couverts par le projet GHSC-PSM.
  + Au cours de chaque cycle de distribution (généralement tous les trimestres), GHSC-PSM envoie des produits de santé de volumes variables (m3) aux sites répertoriés dans l'**Annexe 8** et regroupés par départements.
  + Certains sites de ces départements sont inaccessibles par camion et nécessitent un véhicule 4x4 pour l'accès final ou la distribution. Ces sites sont signalés par des astérisques (\*) dans la liste de l'Annexe 8.
  + Dans le tableau 1, les soumissionnaires doivent indiquer des prix forfaitaires par mètre cube (m3) pour chacune des trois fourchettes de volume, catégorisées comme volume faible, moyen et élevé.
  + Ils doivent en outre spécifier le poids maximum qu’ils seraient disposés à transporter par département pour chaque fourchette de volume. Aucun seuil minimum n'est requis.
  + Les fourchettes de volume présentées dans le tableau 1 ci-dessous constituent des *estimations* basées sur les distributions de 2017 et 2018 pour GHSC-PSM Haïti. Le volume réel de distribution mensuel ou trimestriel sera déterminé par le projet GHSC-PSM et communiqué aux transporteurs sélectionnés. Le prix facturé par département dépendra du volume total de produits à livrer à ce département.
* Instructions pour les soumissionnaires - Comment remplir le tableau de coûts 1 :
  + Il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer les prix en dollars américains (trois colonnes intitulées « Prix en fonction du volume ») dans le Tableau 1 pour les départements dans lesquels ils souhaitent soumettre une offre.
  + Le prix indiqué pour chaque fourchette de volume représente le prix facturé par le transporteur pour chaque mètre cube (m3) de produits transportés dans ce département. Par exemple, si le soumissionnaire propose un prix de 20 USD par mètre cube pour les distributions au sein du département Arbonite pour un volume total compris entre 24,01 et 42 m3 et que le projet GHSC-PSM demande une distribution de 42 m3 de produits au total pour Arbonite, le paiement total au soumissionnaire serait de 840 USD (20 USD par mètre cube \* 42 m3).
  + Afin qu'une offre soit valide, le soumissionnaire doit indiquer le prix par mètre cube (m3) pour les trois fourchettes de volume pour chaque département dans lequel il souhaite proposer des services de transport.
  + Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre sur tout ou en partie (y compris un seul) des départements qui figurent dans le tableau ci-dessous. Ils ne sont pas tenus de fournir un prix pour tous les départements.
  + Les soumissionnaires ne bénéficieront d'aucun traitement préférentiel au cours de la période d'évaluation selon le nombre de départements pour lesquels ils postulent. GHSC-PSM s'attend à ce que certains, voire la plupart des soumissionnaires ne couvrent pas tous les départements du pays.
  + Tous les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous (nombre de sites et informations sur les volumes) sont des estimations.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Tableau 1 : Distributions trimestrielles** | | | | | | | | | | |
| **Départements\*** | ***Nombre de sites de livraison (estimation)\*\**** | **FAIBLE** | | | **MOYEN** | | | **ÉLEVÉ** | | |
| **Fourchette de volume** **(m3)** | **Prix (USD)** | **Poids max. accepté pour cette fourchette** | **Fourchette de volume (m3)** | **Prix (USD)** | **Poids max. accepté pour cette fourchette** | **Fourchette de volume** | **Prix (USD)** | **Poids max. accepté pour cette fourchette** |
| **D'après le volume en m3** |  | **D'après le volume en m3** | **(m3)** | **D'après le volume en m3** |
| ARTIBONITE | 38 | 1,5 - 24 |  |  | 24,01 - 42 |  |  | Supérieur à 42,01 |  |  |
| CENTRE | 23 | 1,5 - 11 |  |  | 11,01 - 22 |  |  | Supérieur à 22,01 |  |  |
| GRAND'ANSE | 7 | 1,5 - 7 |  |  | 7,01 - 11 |  |  | Supérieur à 11,01 |  |  |
| NIPPES | 12 | 1,5 - 10 |  |  | 10,01 - 14 |  |  | Supérieur à 14,01 |  |  |
| NORD | 28 | 1,5 - 40 |  |  | 40,01 - 67 |  |  | Supérieur à 67,01 |  |  |
| NORD-EST | 25 | 1,5 - 5 |  |  | 5,01 - 9 |  |  | Supérieur à 9,01 |  |  |
| NORD-OUEST | 19 | 1,5 - 16 |  |  | 16,01 - 24 |  |  | Supérieur à 24,01 |  |  |
| SUD | 20 | 1,5 - 23 |  |  | 23,01 - 38 |  |  | Supérieur à 38,01 |  |  |
| SUD-EST | 11 | 1,5 - 5 |  |  | 5,01 - 7 |  |  | Supérieur à 7,01 |  |  |
| OUEST | 78 | 1,5 - 150 |  |  | 150,01 - 170 |  |  | Supérieur à 170,01 |  |  |

\* Certains sites sont inaccessibles avec de gros camions et ne peuvent être approvisionnés que par véhicule 4x4. Vous trouverez la liste détaillée de ces sites ci-dessous.

\*\* Le nombre de sites de livraison est susceptible de varier en fonction des besoins du projet de GHSC-PSM en Haïti, des priorités nationales et des ressources financières.

1. **Tableau 2 : Produits Réfrigérés (devant respecter la chaîne du froid)**

* Contexte/description du tableau :
  + Lors des distributions régulières (en général trimestrielles), les produits réfrigérés (devant respecter la chaîne du froid) doivent être livrés sur site en moins de 72 heures. Des véhicules 4x4 sont en général utilisés pour ce type de distribution car le volume de produits de ce type est bien inférieur au volume total des autres produits.
  + Les produits réfrigérés (sous température dirigée) sont transportés dans des glacières qui doivent être branchées sur l'allume-cigare du véhicule pendant toute la durée du trajet, conformément à la section II.2 du présent RFP.
  + Dans le Tableau 2 figurent la liste des 10 départements d'Haïti ainsi que la distance moyenne en kilomètres entre l'entrepôt Fleuriot à Port-au-Prince et le chef-lieu du département. Le nom du chef-lieu et la distance moyenne en kilomètres sont fournis à titre indicatif uniquement pour aider les soumissionnaires à remplir leur offre.
* Instructions pour les soumissionnaires - Comment remplir le tableau de coûts 2 :
  + Les soumissionnaires sont priés de remplir le tableau 2 (colonne intitulée « Prix au kilomètre (véhicules 4x4 utilisés) » s'ils souhaitent postuler pour des distributions d'urgence.
  + Tous les prix doivent être indiqués en dollars américains.
  + Il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer les prix dans le Tableau 2 pour les départements dans lesquels ils souhaitent soumettre une offre. Le prix indiqué doit correspondre au tarif forfaitaire au kilomètre de chaque département pour effectuer une distribution/livraison à n’importe quel endroit du département.
  + Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre sur tout ou en partie (y compris un seul) des départements qui figurent dans le tableau ci-dessous. Ils ne sont pas tenus de fournir un prix pour tous les départements.
  + Les soumissionnaires ne bénéficieront d'aucun traitement préférentiel au cours de la période d'évaluation selon le nombre de départements pour lesquels ils postulent. GHSC-PSM s'attend à ce que certains, voire la plupart des soumissionnaires ne couvrent pas tous les départements du pays.
  + Comme indiqué dans la *Partie I : Approche technique, Partie D - Capacité de suivi en transit*, les soumissionnaires sélectionnés devront utiliser un dispositif GPS (fourni par GHSC-PSM) dans tous les véhicules, en particulier ceux utilisés pour transporter les produits réfrigérés. Les factures et les paiements seront effectués en fonction du nombre de kilomètres (aller-retour) parcourus pour livrer les produits réfrigérés. GHSC-PSM utilisera les données GPS pour vérifier et approuver les factures.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Tableau 2 : Distributions sous température dirigée** | | | |
| **Départements** | **Chef-lieu** | **Distance entre l'entrepôt Fleuriot et le chef-lieu** | **Moyenne**  **Prix au kilomètre en USD**  **(Véhicules 4X4 utilisés)**  **\* N'importe où dans le département** |
|
| ARTIBONITE | Gonaïves | 145 kilomètres |  |
| CENTRE | Hinche | 107 kilomètres |  |
| GRAND'ANSE | Jérémie | 295 kilomètres |  |
| NIPPES | Miragoâne | 159 kilomètres |  |
| NORD | Cap-Haïtien | 246 kilomètres |  |
| NORD-EST | Fort-Liberté | 292 kilomètres |  |
| NORD-OUEST | Port-au-Paix | 221 kilomètres |  |
| SUD | Les Cayes | 201 kilomètres |  |
| SUD-EST | Jacmel | 95 kilomètres |  |
| OUEST | Port-au-Prince | À déterminer |  |

1. **Tableau 3 : Distributions ponctuelles**

* Contexte/description du tableau :
  + Outre les distributions régulières, le programme GHSC-PSM procède à des distributions ponctuelles, si besoin est, entre les cycles de distribution réguliers. Ces distributions concernent en général un volume total inférieur par département ou par site et peuvent normalement s'effectuer au moyen de véhicules 4x4.
  + Dans le Tableau 3 figurent la liste des 10 départements d'Haïti ainsi que la distance moyenne en kilomètres entre l'entrepôt Fleuriot à Port-au-Prince et le chef-lieu du département. Le nom du chef-lieu et la distance moyenne en kilomètres sont fournis à titre indicatif uniquement pour aider les soumissionnaires à remplir leur offre.
* Instructions pour les soumissionnaires - Comment remplir le tableau de coûts 3 :
  + Les soumissionnaires sont priés de remplir le tableau 3 (colonne intitulée « Prix au kilomètre (véhicules 4x4 utilisés) » s'ils souhaitent postuler pour des distributions d'urgence.
  + Tous les prix doivent être indiqués en dollars américains.
  + Il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer les prix dans le Tableau 3 pour les départements dans lesquels ils souhaitent soumettre une offre. Le prix indiqué doit correspondre au tarif au kilomètre pour effectuer une distribution/livraison à n’importe quel endroit du département.
  + Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre sur tout ou en partie (y compris un seul) des départements qui figurent dans le tableau ci-dessous. Ils ne sont pas tenus de fournir un prix pour tous les départements.
  + Les soumissionnaires ne bénéficieront d'aucun traitement préférentiel au cours de la période d'évaluation selon le nombre de départements pour lesquels ils postulent. GHSC-PSM s'attend à ce que certains, voire la plupart des soumissionnaires ne couvrent pas tous les départements du pays.
  + Comme indiqué dans la *Partie I : Approche technique, Partie D - Capacité de suivi en transit*, les soumissionnaires sélectionnés devront équiper tous les véhicules d'un dispositif GPS fourni par GHSC-PSM Les factures et les paiements seront effectués en fonction du nombre de kilomètres (aller-retour) parcourus pour livrer les produits sous température dirigée. GHSC-PSM utilisera les données GPS pour vérifier et approuver les factures.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Tableau 3 : Distributions ponctuelles (hors cycle)** | | | |
| **Départements** | **Chef-lieu** | **Distance entre l'entrepôt Fleuriot et le chef-lieu** | **Prix au kilomètre en USD**  **(véhicules 4X4 utilisés)** |
|
| ARTIBONITE | Gonaïves | 145 kilomètres |  |
| CENTRE | Hinche | 107 kilomètres |  |
| GRAND'ANSE | Jérémie | 295 kilomètres |  |
| NIPPES | Miragoâne | 159 kilomètres |  |
| NORD | Cap-Haïtien | 246 kilomètres |  |
| NORD-EST | Fort-Liberté | 292 kilomètres |  |
| NORD-OUEST | Port-au-Paix | 221 kilomètres |  |
| SUD | Les Cayes | 201 kilomètres |  |
| SUD-EST | Jacmel | 95 kilomètres |  |
| OUEST | Port-au-Prince | À déterminer |  |

1. **Livraisons spéciales : Sites accessibles par d'autres moyens de transport**

* Contexte/description du tableau :
  + Les sites répertoriés dans le tableau 4 ci-dessous nécessitent un moyen de transport alternatif pendant la saison des pluies ou tout au long de l'année, car ils sont inaccessibles par la route. Le transport alternatif peut prendre différentes formes : bateau, âne ou transport manuel des colis.
  + Le Tableau 4 indique la liste des sites nécessitant un autre mode de transport, le département dans lequel chaque site est situé, le nombre approximatif de colis transportés sur chaque site lors des cycles de distribution réguliers et le poids moyen en kilogrammes des colis. L'indication du poids sert uniquement de référence pour aider les soumissionnaires à élaborer leur proposition de coût.
* Instructions pour les soumissionnaires - Comment remplir le tableau de coûts 4 :
  + Il est demandé aux soumissionnaires de compléter le Tableau 4 (colonne intitulée « Prix forfaitaire pour la livraison ») avec un prix forfaitaire en dollars américains pour la livraison sur chacun des sites ou des emplacements. Un tarif forfaitaire sera applicable aux livraisons mensuelles ou trimestrielles.
  + Tous les prix doivent être indiqués en dollars américains.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Tableau 4 : Livraisons spéciales - Sites inaccessibles par la route** | | | | | |
| **Lieu** | **Nombre de sites** | **Département** | **Nombre moyen de colis (cycle de distribution régulier)** | **Poids total moyen**  **(KG)** | **Prix forfaitaire pour la livraison (USD)** |
| Île de la Tortue\* | 6 | Nord-Ouest | 35 | 270 kg |  |
| Île à Vache | 1 | Sud | 15 | 130 kg |  |
| Île de Grand Boucan | 1 | Nippes | 3 | 22 kg |  |
| Île de la Gonave | 1 | Ouest | 43 | 337 kg |  |
| Côte de Fer | 1 | Nord-Ouest | 2 | 20 kg |  |
| La Croix\*\* | 1 | Arbonite | 16 | 140 kg |  |
| Celio | 1 | Artibonite | 14 | 130 kg |  |
| Ditty\*\* | 1 | Nord-Ouest | 8 | 70 kg |  |

**\*** L'Île de la Tortue compte six (6) sites. Le nombre total de colis et le poids total correspondent à l'ensemble de tous les colis qui doivent arriver sur l'île et être répartis entre les 6 sites. Par conséquent, un véhicule est nécessaire sur l'île pour effectuer la distribution.

\*\* Inaccessible par la route ou par véhicule en toutes saisons. La Croix = route inaccessible à partir de Celio ; Ditty = route inaccessible à partir d'Anse-à-Foleur

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution Name** | **Department** |
| CS ST MICHEL LATTALAYE | ARTIBONITE |
| CS MARMELADE | ARTIBONITE |
| CS PIERRE PAYEN | ARTIBONITE |
| CSL BASSIN | ARTIBONITE |
| DISP.BAYONNAIS | ARTIBONITE |
| HOP. CLAIRE HEUREUSE / CELIO | ARTIBONITE |
| CS K-SOLEIL | ARTIBONITE |
| SSPE LASCIDRAS | ARTIBONITE |
| DISPENSAIRE POTEAU | ARTIBONITE |
| SSPE BAS DE SAULT | ARTIBONITE |
| HCH-COUPE A LINDED | ARTIBONITE |
| SSPE LALOMAS | ARTIBONITE |
| SSPE MARMONT | ARTIBONITE |
| HOP. CLAIRE HEUREUSE / NIEL | ARTIBONITE |
| HOP. CLAIRE HEUREUSE / DESEAUX | ARTIBONITE |
| HOP. CLAIRE HEUREUSE / GRANDE Hatte | ARTIBONITE |
| CLAIRE-HEUREUSE / LA CROIX | ARTIBONITE |
| HOP. CLAIRE HEUREUSE / POSTE P | ARTIBONITE |
| STE CLAIRE D ASSISE | ARTIBONITE |
| HOP. CLAIRE HEUREUSE / SANOIX | ARTIBONITE |
| BERRE DE DROUIN | ARTIBONITE |
| SSPE DE SAINT MARC (HSN) | ARTIBONITE |
| HOPITAL ALMA MATER | ARTIBONITE |
| HAS DESCHAPELLES | ARTIBONITE |
| CDI RABOTEAU | ARTIBONITE |
| CENTRE MEDICAL CHARLES COLIMON | ARTIBONITE |
| CENTRE MEDICAL CHARLES COLIMON | ARTIBONITE |
| HAS-BASTIEN | ARTIBONITE |
| HAS GABRIEL TIENNE | ARTIBONITE |
| HAS LIANCOURT | ARTIBONITE |
| HOP.LA PROVIDENCE GONAIVES | ARTIBONITE |
| SSPE CAMATHE | ARTIBONITE |
| FOSREF SAINT-MARC | ARTIBONITE |
| SSPE LHERMITHE | ARTIBONITE |
| SAINT FRANCOIS DASSISE | ARTIBONITE |
| DISPENSAIRE LA BRANLE | ARTIBONITE |
| FOSREF GONAIVES | ARTIBONITE |
| SEROVIE GONAIVES | ARTIBONITE |
| HOPITAL DE BELLADERE | CENTRE |
| CAL CASSE (LA HOYE) | CENTRE |
| CENTRE DE SANTE DE SAVANETTE | CENTRE |
| CENTRE DE SANTE DE THOMONDE | CENTRE |
| HOP.COMMUNAUTAIRE MIREBALAIS | CENTRE |
| DISPENSAIRE BAPTISTE | CENTRE |
| DISPENSAIRE CINQUIEME | CENTRE |
| SAVE THE CHILDREN MAISSADE | CENTRE |
| SAVE THE CHILDREN | CENTRE |
| CENTRE DE SANTE MARMONT | CENTRE |
| DISPENSAIRE DE TILORY | CENTRE |
| DISPENSAIRE ROY SEC | CENTRE |
| HOPITAL SAINTE THERESE DE HINCHE | CENTRE |
| CENTRE DE SANTE DE LASCAHOBAS | CENTRE |
| PRISON CIVILE DE HINCHE | CENTRE |
| CS ST MICHEL DE BOUCAN CARRE | CENTRE |
| HOPITAL BON SAUVEUR DE CANGE | CENTRE |
| DISP. OSSENANDE | CENTRE |
| HOP. CLAIRE HEUREUSE | CENTRE |
| DISPENSAIRE DE COLOMBIER | CENTRE |
| CENTRE DE SANTE CERCA LA SOURCE | CENTRE |
| CS CERCA LA SOURCE | CENTRE |
| DISP. SELPETRE | CENTRE |
| CS CORAIL\* | GRAND'ANSE |
| CENTRE SANTE SAINTE HELENE | GRAND'ANSE |
| CS ABRICOTS | GRAND'ANSE |
| AEADMA | GRAND'ANSE |
| HOP.SAINT ANTOINE JEREMIE | GRAND'ANSE |
| CS LÃ‰ON COICOU | GRAND'ANSE |
| HAITIAN HEALTH FOUNDATION | GRAND'ANSE |
| DISPENSAIRE ST YVES | NIPPES |
| CSL ARNAUD | NIPPES |
| DISP. CHANGIEUX (MSPP) | NIPPES |
| HCR LAZILE | NIPPES |
| CS PETIT TROU DE NIPPES | NIPPES |
| CS ANSE A VEAU | NIPPES |
| HOP. ST BONIFACE | NIPPES |
| CLINIQUE BETHEL | NIPPES |
| HOP. NOTRE DAME P-GOAVE | NIPPES |
| GRAND BOUCAN | NIPPES |
| DISP. MORISSEAU (MSPP) | NIPPES |
| HOPITAL STE THERESE MIRAGOANE | NIPPES |
| FOSREF LAKAY CAP HAITIEN | NORD |
| CSL DONDON | NORD |
| HOP. FORT ST MICHEL | NORD |
| CBP LA VICTOIRE | NORD |
| CSL PILLATRE (ACUL DU NORD) | NORD |
| CENTRE DE SANTE LA FOSSETTE | NORD |
| CENTRE DE SANTÃ‰ DE RANQUITTE | NORD |
| DISPENSAIRE DE CAMP LOUISE | NORD |
| DISPENSAIRE DE PETIT BOURG BORGNE | NORD |
| DISPENSAIRE DE DUPITY | NORD |
| DISPENSAIRE DE TOVAR | NORD |
| CENTRE DE SANTE BORGNE | NORD |
| DISPENSAIRE DE LA BRUYERE | NORD |
| CLINIQUE BETHESDA DE VAUDREUIL | NORD |
| PRISON CIVILE DU CAP HAITIEN | NORD |
| CENTRE DE SANTE DE ST RAPHAEL | NORD |
| CENTRE DE SANTÃ‰ ACUL DU NORD | NORD |
| DISPENSAIRE DE GRISON GARDE | NORD |
| HOPITAL UNIV JUSTINIEN PVVIH | NORD |
| HOP.U.JUSTINIEN DU CAP | NORD |
| HOPITAL ESPERANCE DE PILATE | NORD |
| HOP. GRANDE RIVIERE DU NORD | NORD |
| CS PORT MARGOT | NORD |
| CEPOZ-NORD(DOMUS MARIAE) | NORD |
| CLINIQUE DUGUE | NORD |
| HOP. ST JEAN LIMBE | NORD |
| HOPITAL SACRE COEUR DE MILOT | NORD |
| HOP.BIENFAISANCE PIGNON | NORD |
| CS MONT ORGANISE | NORD'EST |
| DISPENSAIRE DE MEILLAC | NORD'EST |
| CS TERRIER ROUGE | NORD'EST |
| DISPENSAIRE DE GENS DE NANTES | NORD'EST |
| CSL ACUL DES PINS | NORD'EST |
| CENTRE DE SANTE DE CAPOTILLE | NORD'EST |
| DISP DE CARACOL | NORD'EST |
| CENTRE DE SANTE DE CARICE | NORD'EST |
| DISPENSAIRE DE DERAC | NORD'EST |
| DISPENSAIRE DE DILAIRE | NORD'EST |
| DISPENSAIRE DE GROSSE ROCHE | NORD'EST |
| DISPENSAIRE DES PERCHES | NORD'EST |
| CS TROU DU NORD | NORD'EST |
| CENTRE DE SANTE STE SUZANNE | NORD'EST |
| DISPENSAIRE DE VALLIÃˆRES | NORD'EST |
| CENTRE DE SANTE DE FERRIER | NORD'EST |
| CMS OUANAMINTHE | NORD'EST |
| DISPENSIRE ACUL SAMEDI | NORD'EST |
| HOP. FORT LIBERTE | NORD'EST |
| CENTRE DE SANTE DE JACQUESYL | NORD'EST |
| DISPENSAIRE SAVANNE AU LAIT | NORD'EST |
| DISPENSAIRE SAVANNE LONGUE | NORD'EST |
| FOSREF-LAKAY OUANAMINTHE | NORD'EST |
| CENTRE DE SANTE DE BOIS DE LAURENCE\* | NORD'EST |
| CS MOMBIN CROCHU\* | NORD'EST |
| CENTRE MEDICAL BERACA | NORD'OUEST |
| CENTRE MEDICAL DE BERACA PVVIH | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE AUX PLAINES | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE COTES DE FER | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE DE MARE ROUGE | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE DE PETITE RIVIERE | NORD'OUEST |
| CS BAIE DE HENNE | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE DE LAVALLEE | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE DE DITTY | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE CITERNE REMY | NORD'OUEST |
| FOSREF PORT DE PAIX | NORD'OUEST |
| HOP. JEAN RABEL | NORD'OUEST |
| HOPITAL EVANG.DE BOMBARDOPOLIS | NORD'OUEST |
| HIC DE PORT-DE-PAIX | NORD'OUEST |
| CS MOLE ST NICOLAS | NORD'OUEST |
| HOP. ILE LA TORTUE | NORD'OUEST |
| CS MARIE CURIE | NORD'OUEST |
| CENTRE DE SANTE ANSE A FOLEUR | NORD'OUEST |
| DISPENSAIRE DE MEANCE | NORD'OUEST |
| FOSREF LAKAY DE MARIANI | OUEST |
| FOSREF CARREFOUR | OUEST |
| FILLES CHARITE ROSALIE RENDU | OUEST |
| FONDEPH CC DE MARTISSANT | OUEST |
| FOYER ST CAMILLE | OUEST |
| HOP. ST FRANCOIS DE SALLES | OUEST |
| OBDC - GRENIER LABOULE 12 | OUEST |
| FOSREF-JEUNE PV | OUEST |
| PRISON CIVILE DE PAP | OUEST |
| FONDEFH CARREFOUR FEUILLES | OUEST |
| FERMANTHE / GREFFIN\* | OUEST |
| CENTRE DE SANTE DE CABARET | OUEST |
| CS PORTAIL LEOGANE | OUEST |
| HCR NICOLAS ARMAND | OUEST |
| SADA BELANGER | OUEST |
| CS DE LA CROIX DES BOUQUETS | OUEST |
| TROU D'EAU CROCHU | OUEST |
| CENTRE DE SANTE AURORE DU BEL AIR | OUEST |
| SADA SOURCES- MATELAS | OUEST |
| CEPOZ-CENTRE ESPOIR | OUEST |
| CENTRE HOSPITALIER ARCACHON 32 | OUEST |
| CENTRE SANTE LUCELIA BONTEMPS | OUEST |
| HOPITAL CHRIST POUR TOUS | OUEST |
| HOP.UNIVERSITAIRE LA PAIX | OUEST |
| FONDEFH - ADCEF | OUEST |
| FONDEPH BIZOTON 61 | OUEST |
| CLINIQUE ST.PAUL MONTROUIS | OUEST |
| SANATORIUM SIGUENEAU | OUEST |
| FOSREF-JEUNE PLAINE CUL DE SAC | OUEST |
| MENNONITE-CX DES BOUQUETS | OUEST |
| FOSREF-JEUNE DELMAS 32 | OUEST |
| FOSREF-LAKAY CENTRE VILLE | OUEST |
| FOSREF-JEUNE LALUE | OUEST |
| HUEH | OUEST |
| HOPITAL ST DAMIEN | OUEST |
| SANATORIUM-PAP | OUEST |
| HOPITAL COMMUNAUTE HAITIENNE | OUEST |
| HOP.WESLEYEN LA GONAVE | OUEST |
| KLINIK SOLIDARITE | OUEST |
| HOPITAL MATERNITE DE CARREFOUR | OUEST |
| FONDEFH MORNE LAZARRE | OUEST |
| HCR BON REPOS | OUEST |
| CHAPI | OUEST |
| CHOSCAL | OUEST |
| CPFO | OUEST |
| CS DE LA CROIX DES MISSIONS | OUEST |
| CS SAINT MARTIN II | OUEST |
| FOSREF-JEUNE DELMAS 19 | OUEST |
| HCR DE BEUDET | OUEST |
| CH ELIAZAR GERMAIN | OUEST |
| MATERNITE ISAIE JEANTY | OUEST |
| HOP. FERMATHE | OUEST |
| FONDEPH HAUT TURGEAU | OUEST |
| FONDEPH MORNE HERCULE | OUEST |
| FONDEPH CANAPE VERT | OUEST |
| PRISON CIVILE FEMMES CABARET | OUEST |
| FERMANTHE / BOLOSSE\* | OUEST |
| FOSREF-CEGYPEF | OUEST |
| HOPITAL SAINTE CROIX DE LEOGANE | OUEST |
| FERMANTHE / ROBIN\* | OUEST |
| CAL CAZALE\* | OUEST |
| FAME PEREO | OUEST |
| SEROVIE PORT AU PRINCE | OUEST |
| DISP. FONDS BAPTISTE (SADA)\* | OUEST |
| SADA-MATHEUX | OUEST |
| MOSSANTO PETIT GRENIER | OUEST |
| GHESKIO LINKAGES | OUEST |
| IMIS | OUEST |
| LES CENTRES GHESKIO | OUEST |
| FONDEPH DELMAS 75 | OUEST |
| HOPITAL BERNARD MEVS | OUEST |
| CMS PT PLACE CAZEAU | OUEST |
| OEUVRE DE BIENFAISANCE CG | OUEST |
| GRACE CHILDREN HOSPITAL | OUEST |
| CS ST MICHEL FONTAMARA | OUEST |
| POZ MONTROUIS | OUEST |
| CSL JALOUSIE (OBDC)\* | OUEST |
| CS LES ANGLAIS | SUD |
| DISP. MARC (MEBSH) | SUD |
| HOP. STE ANNE C-PERRIN | SUD |
| CS LUMIERE/FINCA | SUD |
| FONDEFH - MAIN TENDUE (BERTIN) | SUD |
| CS ILE A VACHE | SUD |
| CS PLAISANCE DU SUD | SUD |
| DISPENSAIRE MIC DE CHANTAL | SUD |
| MIS, EVANG. BAPT. CHANGIEUX | SUD |
| DISP. LABICHE (MEBSH) | SUD |
| FOSREF CHRIST ROI | SUD |
| Mission Évangélique. Baptiste de PLAISANCE | SUD |
| HOP.LUMIERE /BONNE FIN | SUD |
| CLINIQUE LA FANMY | SUD |
| HIC CAYES PVVIH | SUD |
| CHARPENTIER | SUD |
| HOPITAL IMMACULEE CONCEPTION CAYES | SUD |
| FOSREF LAKAY DES CAYES | SUD |
| PRISON CIVILE DES CAYES | SUD |
| HCR DE PORT-SALUT | SUD |
| CS SACRE COEUR THIOTTE | SUD-EST |
| CENTRE DE SANTE DE THIOTTE | SUD-EST |
| CENTRE SANTE DE BAINET | SUD-EST |
| CENTRE DE SANTE MARIGOT | SUD-EST |
| DISP. BRAS DE GAUCHE (MSPP) | SUD-EST |
| DISPENSAIRE BAHOT | SUD-EST |
| DISPENSAIRE BRESILIENNE | SUD-EST |
| DISPENSAIRE DE CHAUMEILLE | SUD-EST |
| DISPENSAIRE DE SAUREL | SUD-EST |
| DISPENSAIRE ORANGER | SUD-EST |
| HOP. ST MICHEL JACMEL | SUD-EST |

**Annexe 5 : OMS, Série de rapports techniques, N° 957, 2010**

Voir la fiche ci-joint (PDF)

**Annexe 6 : Liste de contrôle de vérification du véhicule** Voir la fiche ci-joint (PDF)

**Annexe 7 : Instructions pour le stockage et le transport de produits pharmaceutiques périssables et sensibles à la température**

Voir la fiche ci-joint (PDF)

**Annexe 8 : Liste des sites de distribution GHSC-PSM**

La liste ci-dessous est fournie à titre indicatif uniquement afin d'aider les soumissionnaires à mieux comprendre les caractéristiques des emplacements géographiques des sites de distribution GHSC-PSM. Le nombre total de sites est susceptible de varier en fonction du financement, des besoins du projet ou des demandes du gouvernement. Les sites signalés par un astérisque (\*) ne sont accessibles que par véhicule 4X4.

1. Le nombre exact des points de prestation de services peut varier. GHSC-PSM se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de sites en fonction de la demande, des ressources financières, ou d'autres facteurs. [↑](#footnote-ref-1)
2. Si le soumissionnaire n'a pas de numéro DUNS et n'a pas la possibilité d'en obtenir un avant la date limite d'envoi des propositions, le soumissionnaire doit inclure une note avec sa déclaration de responsabilité attestant son intention de s'inscrire pour obtenir un numéro DUNS dans le cas où il serait sélectionné, ou bien d'expliquer la raison pour laquelle l'obtention d'un numéro DUNS n'est pas possible. Contactez Dun & Bradstreet à l'aide de ce formulaire en ligne pour obtenir un numéro : <https://fedgov.dnb.com/webform> Des informations supplémentaires sur l'obtention d'un numéro DUNS sont disponibles sur demande auprès de Chemonics. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le nombre total de sites/d'arrêts est une estimation basée sur les années précédentes. Le nombre exact d'arrêts à faire par département par cycle de distribution est susceptible d'être modifié en fonction de la stratégie de projet, des ressources financières et du besoin général. [↑](#footnote-ref-3)
4. Organisation mondiale de la Santé (OMS) - Lignes directrices des bonnes pratiques de distribution : <https://www.who.int/medicines/areas/quality_safety/quality_assurance/GoodDistributionPracticesTRS957Annex5.pdf> [↑](#footnote-ref-4)